



ACI 2000 -BP: E1581 - Tél./Fax: +223 20 29 33 40 - Cell.: +223 66 74 05 67 / 66 74 05 64

Site web: [www.toktenmali.net](http://www.toktenmali.net)

E-mail: [tokten@afribone.net.ml](mailto:tokten@afribone.net.ml) / [oumarou.diakite@yahoo.fr](mailto:oumarou.diakite@yahoo.fr)

**EVALUATION FINALE DU PROGRAMME TOKTEN  
(TRANSFERT DES CONNAISSANCES A TRAVERS  
LES EXPATRIES NATIONAUX)  
RAPPORT COMPLEMENTAIRE**

*Rapport Complémentaire final*

Évaluation réalisée par une équipe indépendante constituée de :

<b>Barthélemy M. OUÉDRAOGO</b>	<b>MEITE Fatima</b>
Consultant international, économiste, analyste de politiques, projets et programmes de développement, Team leader.	Consultante Nationale, socio-économiste, spécialiste en suivi - évaluation des projets et programmes de développement, membre de l'équipe.
Email : <a href="mailto:Barthelemy_ouedy@yahoo.fr">Barthelemy_ouedy@yahoo.fr</a>	Email : <a href="mailto:meitefatima@yahoo.fr">meitefatima@yahoo.fr</a>

Octobre 2011

**Les conclusions contenues dans ce rapport ne reflètent que les points de vue des évaluateurs et n'engagent de ce fait ni, le PNUD, ni le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	<b>3</b>
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
1.1. CONTEXTE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU PAYS.....	4
1.2. CONTEXTE GÉNÉRAL DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU MALI.....	5
1.2.1. <i>Les principaux problèmes et les défis à relever.....</i>	5
1.2.2. <i>Les principaux goulots d'étranglement.....</i>	5
1.3. CONTEXTE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	6
1.3.1. <i>Historique.....</i>	6
1.3.2. <i>L'enseignement supérieur public.....</i>	7
1.3.3. <i>L'enseignement supérieur privé.....</i>	7
1.3.4. <i>Les organismes de recherche.....</i>	8
1.3.5. <i>Principaux atouts du système d'enseignement supérieur.....</i>	8
1.3.6. <i>Coopération existante avec les établissements d'enseignement supérieur français.....</i>	9
1.3.7. <i>Assistance technique.....</i>	9
1.3.8. <i>Bourses de DEA et de thèse en alternance.....</i>	9
1.3.9. <i>Opération 300 bourses d'excellence.....</i>	9
1.3.10. <i>Campus numérique.....</i>	9
<b>II. ANALYSE DES QUESTIONS ADDITIONNELLES.....</b>	<b>10</b>
2.1. ANALYSE DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION MISE EN PLACE.....	10
2.2. ANALYSE DE LA NON IMPLICATION DE CERTAINS PARTENAIRES QUI NE FORMULENT PAS LEURS BESOINS.....	13
2.3. ANALYSE DU POSITIONNEMENT ET DU RÔLE DU TOKTEN DANS LE SECTEUR PRIVÉ, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE/ LIENS AVEC LE MEFP.....	14
2.4. ANALYSE DES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS TOKTEN DONT LES ANTENNES DE RELAIS ET LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ POUR ADMETTRE UN CONSULTANT.....	15
2.3.1. <i>Des recrutements :.....</i>	15
2.3.2. <i>Des antennes :.....</i>	16
2.3.3. <i>Des critères d'éligibilité pour admettre un consultant sont les suivants.....</i>	16
2.4. ANALYSE DES INDICATEURS (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS) PRÉVUS DANS LE CADRE DES RESULTATS DU PROJET.....	17
2.5. FOURNIR DES EXTRAITS D'INTERVIEWS OU DE QUESTIONNAIRES D'EXPERTS AYANT EFFECTUÉS DES MISSIONS.....	18
2.6. ANALYSE DE LA TYPOLOGIE, DU NOMBRE ET DE LA DURÉE DES MISSIONS ET DU COÛT/EFFICACITÉ DU PROGRAMME.....	18
2.6.1. <i>Typologie, nombre, durée des missions.....</i>	18
2.6.2. <i>Analyse des coûts/efficacités du programme.....</i>	19
2.7. ANALYSE DE L'IMPACT DU PROGRAMME TOKTEN SUR L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DU SYSTÈME UNIVERSITAIRE.....	21
2.8. ÉVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET TOKTEN APRÈS 10 ANS D'EXISTENCE.....	23
2.9. PERSPECTIVES ET VISION STRATÉGIQUE DU TOKTEN MALI EN FONCTION DE L'ÉCONOMIE MALIENNE.....	24
<b>III. RECOMMANDATIONS DE LA MISSION D'ÉVALUATION.....</b>	<b>26</b>
ANNEXE 1 : NOMBRE DE MISSIONS RÉALISÉES PAR AN DE 1998 A 2008.....	28
ANNEXE 2 : MISSIONS RÉALISÉES PAR STRUCTURE POUR LA PÉRIODE 1998 A 2011.....	29
GRAPHIQUE 1 : MISSIONS RÉALISÉES PAR STRUCTURE POUR LA PÉRIODE DE 1998 A 2011.....	30
GRAPHIQUE 2 : NOMBRE DE MISSIONS RÉALISÉES PAR AN DE 1998 A 2011.....	31
ANNEXE 3 : NOMBRE DE MISSIONS RÉALISÉES PAR AN DE 1998 À 2011.....	32
ANNEXE 4 : DURÉE DES MISSIONS DES CONSULTANTS DE 1999 À 2008.....	35
ANNEXE 5 : DURÉE DES MISSIONS PAR INSTITUTION D'ACCUEIL DE 1998 A 2008.....	46
ANNEXE 6 : MISSION PAR CONSULTANT PAR INSTITUTION D'ACCUEIL PAR AN DE 1998 A 2008.....	56
ANNEXE 7 : LISTE DES ASSISTANTS DOCTORANTS ENCADRÉS PAR DES CONSULTANTS TOKTEN.....	56
ANNEXE 8 : SITUATION DES CONTRIBUTIONS DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR LA PÉRIODE 1998-2011 (EN MILLIER DE FRANCS CFA).....	58
ANNEXE 9 : BIBLIOGRAPHIE.....	60
ANNEXE 10 : AVENANT AUX TERMES DE RÉFÉRENCE INITIAUX DE LA MISSION.....	61

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

<b>ANPE</b>	Agence Nationale pour l'Emploi
<b>A.P.C.M.M</b>	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
<b>APEJ</b>	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
<b>CSCR</b>	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
<b>CE</b>	Commission Européenne
<b>CIGEM</b>	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
<b>CNRST</b>	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
<b>CSLP</b>	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>DCE</b>	Délégation de la Commission Européenne
<b>DNFP</b>	Direction Nationale de la formation professionnelle
<b>ENI</b>	École Nationale d'Ingénieurs
<b>ENSUP</b>	École Normale Supérieure
<b>FAFPA</b>	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
<b>FAST</b>	Faculté des Sciences Techniques
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FLASH</b>	Faculté des Lettres, des Langues, Arts, et Sciences Humaines
<b>FMPOS</b>	Faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odontostomatologie
<b>FNASCM</b>	Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire du Mali
<b>FSEG</b>	Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
<b>FSJP</b>	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
<b>IER</b>	Institut d'Économie Rurale
<b>INRSP</b>	Institut National de Recherche en Santé Publique
<b>IPR</b>	Institut Polytechnique Rural
<b>ISFRA</b>	Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
<b>IUG</b>	Institut Universitaire de Gestion
<b>MMEIA</b>	Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>TOKTEN</b>	Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals

## I. INTRODUCTION

### 1.1. CONTEXTE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU PAYS

Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest d'environ 1.241.238 km<sup>2</sup> dont les 2/3 sont désertiques. La population malienne est estimée à 14.517.176 habitants (RGPH, 2009) avec un taux de croissance démographique très élevé (3,6%) par an. L'importance du taux de croissance démographique grève fortement la croissance économique en raison des nombreux investissements nécessaires.

Pays faiblement doté en ressources naturelles, le Mali a un PNB de 240 dollars US\$ et un Indice de Développement Humain (IDH/PNUD) de 0,371 en 2007, ce qui classe le pays parmi les plus pauvres, 178ème sur 182 pays (Rapport mondial sur le Développement humain, PNUD, 2009).

Les moyens de subsistance, particulièrement en milieu rural sont rares. Selon le profil national, la pauvreté touche environ 68, 3% de la population. Cette pauvreté est plus rurale qu'urbaine : 73% de la population rurale vivent dans la pauvreté contre 20,1% en milieu urbain.

L'économie malienne repose essentiellement sur le secteur primaire, (agriculture, élevage, pêche, artisanat et commerce) qui fournit 44% du produit intérieur brut. Le pays est largement tributaire des aléas climatiques. Le secteur secondaire représente 21% du PIB et le secteur tertiaire 31% (Source CSLP, 2002).

Le Mali a adopté en 2006, sa nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté (cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté, CSCRP, 2007-2011). La question migratoire constitue une problématique importante au Mali. Le nombre de Maliens installés à l'extérieur est estimé à 4.000.000 de personnes dont 3.500.000 installés sur le continent africain. Ainsi, les migrations au sein du continent africain sont nettement supérieures à celles vers l'extérieur.

Le Rapport mondial sur le développement humain 2009 dont le thème porte sur « mobilité et développement humain » propose certaines réformes afin d'amplifier l'apport de la mobilité au développement humain. Parmi celles-ci, on peut citer la garantie des droits élémentaires des migrants, la réduction des coûts de transaction des migrants et l'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement.

Le Programme TOKTEN (transfert de connaissance à travers les expatriés nationaux), mis en œuvre en 1998 par le Gouvernement malien avec l'appui technique et financier de ses partenaires au développement dont entre autres, le PNUD et la Délégation de la Commission Européenne au Mali, entre dans le contexte spécifique de faire le lien entre migration et développement. En ayant recours à l'expertise des nationaux expatriés, ce programme permet de réduire les effets négatifs de la fuite des cerveaux et de contribuer à la mise en place de capacités nationales renforcées.

Jusqu'en octobre 2008, le programme ne concernait que le secteur de l'éducation et avait comme objectif de faire face au besoin pressant de spécialistes et d'enseignants de haut niveau dans

certaines instituts et facultés de la jeune Université du Mali pour permettre de respecter les normes des universités africaines en matière de formation. A travers la mise en œuvre du TOKTEN, le programme vise également le renforcement d'un partenariat dynamique entre l'Université du Mali et les universités d'origine des consultants.

Après plus de dix ans de mise en œuvre, plus d'un se posent la question de savoir quels sont les impacts engendrés par le programme TOKTEN en général et, plus particulièrement dans le secteur de l'éducation « Enseignement supérieur et recherche scientifique ».

Afin de donner une suite appropriée à ces interrogations et de façon approfondie, la mission d'évaluation finale du dit programme dans un avenant (annexe 10) à ses termes de références initiaux a reçu mandat de traiter ces questions dites additionnelles.

Le présent rapport donner des réponses à ces questionnements et est structuré autour de neuf (09) points conformément aux TDR définis dans l'Avenant.

## **1.2. CONTEXTE GÉNÉRAL DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU MALI**

### **1.2.1. Les principaux problèmes et les défis à relever**

En dépit des progrès remarquables enregistrés au cours de la décennie écoulée, de nombreux problèmes et défis à relever subsistent toujours. Le taux de scolarisation de 57, 80% reste toujours faible au regard de la moyenne subsaharienne qui avoisine les 80%. Le Mali reste toujours parmi les pays les moins scolarisés au monde.

### **1.2.2. Les principaux goulots d'étranglement.**

Au nombre des problèmes ayant constitué de véritables goulots d'étranglement au cours de la décennie écoulée, on peut citer :

#### **1) La suppression de la Direction Nationale de la Planification Scolaire**

La suppression de la DNPS au début des années 90 et l'absence d'une vision stratégique c'est à dire d'une vision à long terme de la politique éducative nationale : Le pilotage à vue est resté prédominant pendant de nombreuses années. Il a fallu attendre la création d'une nouvelle cellule de planification et de statistique au milieu des années 90 et l'élaboration du PRODEC en 1998 pour rompre avec ce principe périlleux de management du système éducatif.

#### **2) Le manque de formation en Administration Scolaire**

Le manque de formation en Administration Scolaire notamment en management et en leadership. Le système éducatif a souffert de l'absence d'une école de formation dans ce domaine. En effet, la plupart des agents chargés de piloter le système manque de formation soutenue en administration scolaire et en gestion de ressources de l'éducation.

### **3) Les conditionnalités de l'aide de certains bailleurs de fonds**

Dans le cadre du PDEB et du PASSE par exemple, certaines conditionnalités relatives à la gestion des flux d'élèves et du personnel enseignant, ont souvent été de nature à limiter les efforts consentis par le Département de l'Education.

### **4) La dette et le service de la dette**

Le remboursement et le service de la dette constituent des frais énormes qui, s'ils ne sont pas ramenés à des proportions acceptables, peuvent limiter les investissements dans le secteur de l'éducation dans les années à venir.

### **5) Les défis de l'intégration régionale et la mondialisation**

Ces défis imposent la conception et la mise en œuvre de programmes et de projets pertinents de développement du système éducatif en vue de rendre les produits de l'école malienne plus compétitifs sur le marché international de l'emploi.

### **6) Les défis démographiques**

Le taux de croissance démographique de 3,6% et l'indice synthétique de fécondité de 6,7 sont tels qu'ils contribuent considérablement à l'augmentation des effectifs alors que les infrastructures scolaires se développent lentement. Le manque d'infrastructures scolaires mis en rapport avec le gonflement des effectifs dans les écoles, peut détériorer la qualité de l'enseignement et le rendement interne du système.

### **7) Le développement timide du secteur privé**

Ces dernières années, le secteur privé a joué un rôle important dans le développement éducatif malien malgré les difficultés auxquelles il est confronté. La politique du Gouvernement dans le cadre du Programme Décennal de Développement de l'Education visera à promouvoir le secteur à tous les niveaux notamment dans le secondaire et le supérieur en mettant l'accent sur la formation professionnelle.

Dans le souci de mieux faire ressortir l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le processus de développement économique et social du Mali, il est apparu opportun de présenter dans la section ci-dessous la situation de ce secteur en rapport avec le programme TOKTEN, notamment son historique, la structuration les atouts, etc.

## **1.3. CONTEXTE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

### **1.3.1. Historique**

Dès son accession à l'indépendance en 1962, le Mali a créé des grandes écoles dans tous les secteurs socio-économiques, de manière à se doter en cadres de qualité, en nombre suffisant et à moindre coût. Ces grandes écoles ont accompli pleinement leurs missions en assurant la formation de cadres de haut niveau non seulement pour le Mali mais aussi pour plusieurs autres pays de la sous-région.

A partir des années 90, les effectifs étant devenus pléthoriques, ces établissements avaient cessé de fonctionner comme des grandes écoles et s'étaient transformés en véritables facultés sans en avoir le statut.

C'est en novembre 1996 que l'université du Mali a été créée avec un effectif initial de 10.775 étudiants pour 433 enseignants. Les nombres d'étudiants ont été de 13.900 en 1997/98, 18.682 en 1998/99 et 19.714 en 1999/2000. Pendant la même période, les nombres d'enseignants ont été 471, 534, et 538, respectivement. Ces statistiques correspondent à un ratio du nombre d'étudiants/enseignants de 25, 30, 35, et 37 respectivement pour les années scolaires 1996/97, 1997/98, 1998/99 et 1999/2000. Les structures majeures de l'Université comprennent:

### **1.3.2. L'enseignement supérieur public**

Il est assuré par neuf établissements, tous situés à Bamako, sauf l'IPR situé à Koulikoro. La répartition de ces neuf établissements est faite comme suit :

#### **5 Facultés:**

- Faculté des Sciences et Techniques (FAST);
- Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH);
- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG);
- Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP)
- Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPOS);

#### **3 Instituts:**

- Institut Universitaire de Gestion (IUG);
- Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA);
- Institut Polytechnique Rural (IPR/IFRA);

#### **2 Ecoles Supérieures:**

- Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI);
- Ecole Normale Supérieure (ENSUP);
- Centre d'Enseignement Supérieur de Bamako (CESB).

L'université de Bamako regroupe les cinq facultés et les deux instituts situés à Bamako (IUG et ISFRA). Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, son administration et sa gestion sont sous la responsabilité du conseil d'université et du Rectorat. Les deux écoles supérieures et l'IPR relèvent de la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique(DNESRS).

### **1.3.3. L'enseignement supérieur privé**

Les premiers établissements supérieurs privés ont été créés dans les années 90. Il en existe actuellement une trentaine, avec beaucoup d'ouvertures très récentes. Ils proposent essentiellement des formations courtes à bac+2, et quelques formations de troisième cycle.

Seul l'Etat est habilité à délivrer des diplômes, les écoles privées ne pouvant fournir que des attestations de réussite, sauf si la même formation existe dans l'enseignement public: les

étudiants sont alors autorisés à subir l'examen terminal dans l'établissement public correspondant et en cas de succès, obtiennent le diplôme national.

Certaines écoles, dont les formations sont assurées en partenariat avec un établissement étranger (Belgique, Maroc, Canada) délivrent des diplômes étrangers.

#### **1.3.4. Les organismes de recherche**

Des activités de recherche sont effectuées dans les laboratoires des différentes structures universitaires (facultés, grandes écoles et instituts), les deux plus importants étant:

- Le laboratoire de recherche sur le paludisme à la FMPOS
- Le laboratoire d'agro-physio-génétique et de biotechnologies végétales à l'IPR/IFRA et dans des instituts nationaux de recherche :
  - L'Institut d'Economie Rurale (IER)
  - Le laboratoire central vétérinaire (LCV)
  - L'institut national de Recherche en santé publique (INRSP)
  - Le centre national de l'énergie solaire et des énergies renouvelables (CNESOLER)
  - Le centre national de recherche et d'expérimentation pour le bâtiment et les travaux publics (CNREX-BTP)
  - L'institut des sciences humaines (ISH)
  - L'institut des hautes études et de recherche islamique (IHERI)
  - La direction nationale de la météorologie (DNM)
  - l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB).

Le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de recherche en vue du développement économique, social et culturel du pays assure la coordination des travaux de l'ensemble de ces établissements. Il est de plus, chargé de la promotion de la recherche scientifique et technologique et de la diffusion de l'information scientifique et technologique.

Des organismes de recherche français tels l'Institut de recherche pour le développement IRD, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement CIRAD et des universités françaises travaillent en partenariat avec ces instituts.

#### **1.3.5. Principaux atouts du système d'enseignement supérieur**

Le Mali s'est engagé dans une vaste refondation de son système éducatif de la maternelle à l'université. L'objectif du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), mis en place en 1999 est l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique éducative s'articulant autour de 11 axes positifs dont « un enseignement supérieur de qualité répondant à des besoins prioritaires et aux coûts maîtrisés ».

Une analyse critique de l'état actuel, a permis de dégager quelques grandes lignes d'action, qui sont progressivement mises en place :

- Le développement de filières courtes de formation directement liées aux opportunités d'emploi.

- La mise en place d'un fonds en vue de la promotion d'une recherche scientifique et technologique axée sur les besoins prioritaires de développement du pays.
- Une gestion plus objective des flux en rapport avec les capacités d'accueil pour une meilleure garantie de la qualité de la formation.
- La création de conditions nécessaires au développement des institutions de formation privée.

### **1.3.6. Coopération existante avec les établissements d'enseignement supérieur français.**

La coopération française au Mali, intervient dans l'enseignement supérieur sous différentes formes :

- assistance technique;
- accords interuniversitaires ;
- bourses de DEA et de recherche en alternance ;
- opération 300 bourses d'excellence ;
- etc.

### **1.3.7. Assistance technique**

Deux assistants techniques sont affectés à l'enseignement supérieur, ayant en charge le suivi de toutes les actions de coopération avec les établissements d'enseignement supérieur français et la direction du projet FSP Appui au PRODEC Enseignement supérieur.

D'autres assistants techniques, dans les domaines de l'économie rurale, de la santé, de la formation continue et de la formation par alternance, sont aussi amenés à intervenir dans le supérieur.

### **1.3.8. Bourses de DEA et de thèse en alternance**

En 2002, sur les 114 bourses de troisième cycle accordées par la France, 32 l'ont été à des enseignants chercheurs. A partir de 2003, il est prévu d'offrir 20 bourses nouvelles par an.

### **1.3.9. Opération 300 bourses d'excellence**

Pour répondre au besoin urgent de nouvelles élites pour le Mali, le gouvernement malien a décidé en septembre 2000 d'octroyer à des bacheliers d'excellence des bourses d'étude de 5 ans dans des secteurs de pointe. Ces étudiants prennent l'engagement de revenir travailler au pays.

A ce jour, 50 étudiants en ont bénéficié. Ils ont tous fait leur premier cycle dans l'académie de Grenoble. La coopération française soutient cette action, en prenant en charge une partie des bourses.

### **1.3.10. Campus numérique**

Un campus numérique a été ouvert par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), en 2002. Il propose des formations post-baccalauréat individualisées, en présentiel ou à distance, utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la documentation.

## II. ANALYSE DES QUESTIONS ADDITIONNELLES

Les termes de référence (TDR) de l'Avenant, comme déjà soulignés dans la partie introductive, assignent à la mission d'évaluation neuf (09) tâches à exécuter et, ces dernières constituent pour elle des questions évaluatives.

L'approche méthodologique utilisée pour l'exécution du présent mandat comprend les étapes suivantes :

- exploitation des données du rapport provisoire de l'évaluation finale du programme TOKTEN ;
- recherche documentaire à l'Université de Bamako ;
- exploitation des rapports annuels, exercices 1998 à 2008 de la coordination du programme TOKTEN ;
- exploitation d'un échantillon des rapports des consultants et des structures bénéficiaires de 1998 à 2008 ;
- entretiens complémentaires avec les services du Ministère de l'emploi et de la Formation Professionnelle, en l'occurrence, l'ANPE, le FAFPA et l'APEJ;
- entretiens complémentaires avec deux consultants TOKTEN en mission auprès de l'hôpital de Sikasso et de l'APCMM ;
- définition des concepts clés tels que les produits, les résultats, les indicateurs, les impacts,
- etc.

### 2.1. ANALYSE DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION MISE EN PLACE

Une des insuffisances dans la mise en œuvre du programme TOKTEN relevée par les évaluateurs concerne l'absence d'un système élaboré d'information, de communication et d'écoute.

Un climat social apaisé, favorable à l'atteinte des objectifs, dépend en grande partie de la fluidité de la circulation des informations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise ou de l'entité administrative ou du projet/programme. A cet effet, les principaux constats faits par la mission sont les suivants :

#### a) La communication et le cadre de concertation internes

Des réunions du comité de gestion se tiennent régulièrement une fois par trimestre, et regroupent plus d'une trentaine de représentants des parties prenantes au programme. L'ordre du jour porte généralement sur :

- i) Adoption du Compte-rendu de la réunion précédente ;
- ii) Examen des rapports d'exécution technique et financiers du plan de travail du trimestre écoulé ;
- iii) Examen du rapport annuel de l'année précédente ;
- iv) Examen du Plan de travail annuel de l'année à venir et du projet du plan de travail du 1er trimestre dont la liste des experts présélectionnés et l'analyse des termes de référence des missions.

Des rencontres de la coordination avec les points focaux ont lieu régulièrement à raison d'un jour par semaine pour chaque point focal. Lors de ces rencontres, le point focal remet son rapport d'activités trimestriel à un des membres du personnel de la coordination, notamment l'Assistant Administratif et Financier ou la Secrétaire d'Equipe et ce, en l'absence des deux Responsables de Volet, démissionnaires depuis décembre 2010. Auparavant, ces audiences se déroulaient sous la responsabilité des chefs de volet avec obligation de rendre compte immédiatement au Coordinateur du programme TOKTEN.

### **La communication externe/la visibilité du programme**

Le programme TOKTEN, dans le souci de la promotion, vulgarisation et diffusion du programme ainsi que de ses résultats et impacts, devait entretenir des relations privilégiées avec de multiples partenaires dont :

- i) les services techniques de l'Etat en général et, en particulier, ceux du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (FAFPA, ANPE, APEJ, etc.), de la presse écrite et de l'ORTM ;
- ii) les collectivités territoriales ;
- iii) le secteur privé (le Conseil National du Patronat du Mali, le Centre du Secteur Privé, etc.) ;
- iv) les organisations de la société civile (OSC) ;
- v) la communauté des bailleurs de fonds, etc.

Les constats sont les suivants :

- **Le manque d'un système formel ou plan de communication parmi les outils de gestion du programme TOKTEN comportant des objectifs, des activités, des résultats et des indicateurs de suivi-évaluation (cadre logique ou cadre de résultats) a quelque peu entaché l'efficacité du programme au plan de la communication externe.**
- Le temps consacré au traitement des questions additionnelles n'a pas permis aux évaluateurs de s'entretenir avec la Coordination du TOKTEN afin de constater l'ampleur des efforts déployés en matière de communication. Il ressort cependant de l'exploitation documentaire que plusieurs actions ont été réalisées dans ce domaine malgré les ressources limitées. A titre d'exemple, l'on mentionnera les suivantes dont les preuves matérielles sont disponibles :
  - le reportage effectué à l'occasion de l'atelier de validation de l'étude d'identification des besoins des secteurs Santé, Agriculture et PME/PMI,
  - le reportage photos à l'occasion de la 2ème réunion du Comité de Gestion.
  - plusieurs missions de promotion du programme à l'extérieur du Mali, notamment en Italie, France et Canada ;
  - les communications faites sur les résultats du programme à l'occasion du premier Forum de la diaspora intellectuelle, scientifique et technique malienne (DIASPO-ISTM), tenu à Bamako en juillet 2010.
  - les bulletins de liaison et les dépliants largement diffusés auprès de la Présidence de la République, du Secrétariat Général du Gouvernement, des ambassades et Consulats du Mali et des Représentations diplomatiques étrangères et Organisations Internationales au Mali, de tous les départements ministériels, de plusieurs services publics et privés et de quelques ONG.

- la réalisation en décembre 2006 d'un excellent film documentaire intitulé « TOKTEN rapatrie les savoirs Maliens » par Mme Dominique CHAWICK, une Free land Britannique. Ce film a été diffusé trois fois sur la chaîne Africable et est toujours disponible sur le web en suivant ce lien: <http://www.filmafrica.net/video/tokten.htm>. Un autre film intitulé « demain le retour » réalisé par la cinéaste Mme Annie Janicot est disponible et est plusieurs fois diffusé par l'ORTM, TV5 et la chaîne ARTE.
- Toutes les soutenances de thèses ont donné lieu à des reportages par l'ORTM et diffusés dans sa célèbre émission CIBERNATIC animé par Salif Sanogo. De même les conférences scientifiques et conférences grands publics, les cérémonies de décorations de consultants méritants sont médiatisées.
- La rencontre avec les députés à l'Assemblée Nationale en mai 2010,
- toutes les cérémonies de remises de dons ou événements majeurs du Tokten ont été couverts par l'ORTM et les journaux publics et privés.
- Les visites historiques de 2 éminents scientifiques: Dr Cheik Modibo Diarra en 2000 et du Pr Diola Bagayoko en 2001. C'était à l'occasion de leurs 1ère visites à l'Université pour le Dr DIARRA et surtout au Mali pour le Pr BAGAYOKO qui n'y était plus revenu depuis 25 ans. C'est le TOKTEN qui l'a découvert en septembre 1999.
- Le 30 juin qui est la journée consacrée à « la Renaissance de la Recherche Scientifique en Afrique » a été à maintes reprises une tribune pour donner de la visibilité au TOKTEN à travers des interventions et contributions de consultants Tokten venus d'Europe ou des USA.
- Le premier Forum de la DIASPORA a eu lieu en octobre 2003, à cette occasion, le TOKTEN était présent durant toute une semaine et a animé un stand, distribué des centaines de prospectus aux participants et enregistré de nombreuses adhésions de Maliens expatriés. Ce stand a été visité par le Chef de l'Etat et plusieurs autres personnalités.
- En 2006 et 2007 la Coordination a été l'invité du Comité syndical de la FAST pour des contributions sur la fuite des cerveaux et la modalité TOKTEN et notamment l'expérience Malienne en la matière. Ces conférences ont été animées par le Coordinateur et le Pr Mama PLEA du Bureau de l'UNESCO Mali, ancien vice-doyen de la FAST. Les comités syndicaux de toutes les structures d'enseignement supérieur ont participé à ces conférences débats qui ont été couverts par les médias.
- En 2009 et 2010, le Tokten a participé aux rencontres sur « l'Entreprenariat- Jeune » organisé par l'APEJ. Cela été l'occasion de présenter le Programme sur POWERPOINT, d'échanger notamment avec l'API et l'APCM et d'autres partenaires. Un stand a été animé à chaque occasion avec exposition photos et distribution de dépliants que l'on produit régulièrement de 1999 à 2009 date de la dernière publication. La tenue du Forum des Investisseurs (FIDIMA) en 2009 a également donné lieu à l'animation d'un stand qui a été visité par le Chef de l'Etat. Il en a été de même pour le Forum de la DIASPO-ISTM en juillet 2010.
- De 2009 à 2011, à l'issue de certaines formations des diplômes de participations sont délivrés. Le TOKTEN qui cosigne ces diplômes est au centre des cérémonies de remises qui sont couvertes par les [médias](#).

- Ayant eu échos des bons résultats enregistrés par le TOKTEN Mali, le Coordinateur du TOKTEN Sénégal M. Bocar BAH est venu s'informer de l'expérience malienne, le 28 septembre 2011.

Il est cependant à déplorer sur la base de nos entretiens avec les acteurs institutionnels et les homologues des consultants, bénéficiaires directs de l'appui du programme, l'existence de dysfonctionnement au niveau du système d'écoute ou d'expression des suggestions, recommandations et doléances de ces bénéficiaires. En effet, le mécanisme qui aurait pu permettre à tous les acteurs parties prenantes du programme de faire leurs suggestions et recommandations pour le bon déroulement des activités du programme fait défaut. Il y a lieu de palier à cette insuffisance par la mise en place d'une « boîte à idées » dont les modalités de fonctionnement restent à être précisées.

## **2.2. ANALYSE DE LA NON IMPLICATION DE CERTAINS PARTENAIRES QUI NE FORMULENT PAS LEURS BESOINS**

Au cours de ses investigations, la mission s'est intéressée de savoir les raisons de la non implication de certains partenaires au programme et qui ne formulent pas de besoins en expertise des expatriés nationaux. Il ressort des résultats de cette investigation que les principales raisons sont les suivantes par ordre décroissant selon le volume des citations des acteurs :

- La première et la principale est liée au point développé ci-dessus à savoir le manque d'information sur l'existence du programme.
- La deuxième est le fait que certains points focaux du programme ont des secteurs très vastes à couvrir et comme dit le proverbe « qui trop embrasse, mal étreint ». C'est le cas du secteur privé/PME/PMI qui n'a qu'un seul point focal, de surcroît logé dans l'enceinte d'une structure de l'Administration publique.
- La troisième concerne la FLASH. Au niveau de cette faculté, selon les conclusions des entretiens, les enseignants qui n'ont pas bien compris l'approche TOKTEN voyaient les consultants expatriés comme des concurrents qui allaient faire baisser leurs heures supplémentaires et mettre du sable dans leur couscous. Il semblerait selon les entretiens que ce sont surtout les professeurs philosophie qui tiennent ce langage. La réalité est que les premiers consultants ont été acclamés. Les étudiants voyaient en ces nouveaux arrivants et à juste titre, des " sauveurs " de l'école Malienne. Ce qui a provoqué lyre des enseignants surtout des anciens. La nouvelle génération d'enseignants est favorable au TOKTEN, mais des pesanteurs subsistent. Sans succès, de nombreuses recommandations ont été formulées à leur endroit pour l'implication de leur structure au TOKTEN. Il appartient au décanat de s'affirmer. Avec la création de nouvelles universités, l'espoir est permis.
- La quatrième à trait à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPOS) qui n'exprime pas de besoins en médecins mais en pharmaciens. La FMPOS se situe dans une situation particulière. Elle bénéficie en effet de missions d'appui dans le cadre d'accords de coopération avec des institutions américaines et aussi dans le cadre l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Dans le cadre de l'AUF, la FMPOS reçoit des missionnaires venant de la sous-région dont les perdiems et heures de services sont fixés respectivement à 20 000CFA et 2 250 FCFA de l'heure. C'est justement de là

que le TOKTEN a été inspiré pour fixer les taux actuels servis aux consultants TOKTEN.

- La cinquième a trait à la faculté des sciences juridique et politiques (FSJP) et la faculté des sciences économiques et de gestion (FSEG). Les troubles internes que connaissent ces deux structures depuis 2004, ne permettent pas une programmation sereine des missions.

### **2.3. ANALYSE DU POSITIONNEMENT ET DU ROLE DU TOKTEN DANS LE SECTEUR PRIVE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE/ LIENS AVEC LE MEFP.**

Le Document du projet (PRODOC) du programme TOKTEN a bien défini son positionnement et son rôle dans le secteur privé, la formation professionnelle et technique et les liens avec le MEFP, citation : « Le Programme TOKTEN s'inscrira dans la réalisation du PAN/ERP (Plan d'Action Nationale pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté).

Pour ce faire, le programme, en synergie avec l'ANPE et l'APEJ, contribuera à :

1. apporter une assistance technique aux entreprises et autres opérateurs économiques en vue de la réalisation de leurs plans et/ou programmes de formation professionnelle continue, qualifiante ou par apprentissage ;
2. organiser et coordonner, en liaison avec les administrations et services concernés, des campagnes d'information et de promotion sur le Mali dans le domaine des investissements ;
3. collecter, traiter et diffuser la documentation nécessaire à une meilleure connaissance des milieux d'affaires et des opportunités d'investissement au Mali ;
4. aider les entreprises installées au Mali à accroître la compétitivité de leurs produits sur les marchés national et étranger ;
5. encourager et aider au développement de partenariats concrets entre les entreprises maliennes et celles des pays de résidence des nationaux expatriés ;
6. former les hommes d'affaires maliens à la préparation et à la négociation des contrats de partenariat ;
7. contribuer au renforcement des bureaux de formation et d'études en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations ;
8. contribuer au développement de l'entrepreneuriat qui induit la création d'emplois ;
9. promouvoir l'exportation en appuyant la participation aux manifestations commerciales ;
10. concourir à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion ».

La mission note qu'il y a eu un manque de synergie entre le programme et les services du dit MEFP. Le TOKTEN doit être un mécanisme ou une stratégie de mise en œuvre des politiques de formation entrant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, définies par le PAN/ERP. En d'autres termes le programmes doit de façon visible, appuyer les politiques gouvernementales et être perçu comme une des stratégies de mise en œuvre des ces politiques. Ainsi, pour les années à venir, son rôle au niveau de la formation technique et professionnelle, devra être perçu comme étant un des axes stratégiques de mise en œuvre des projets et programmes qui seront identifiés dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (DCDFPE) qui vient (septembre 2011) d'être élaboré par le

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à la demande du Gouvernement malien.

Des entretiens avec les responsables de ce Ministère, des missions TOKTEN pourraient être prises en charge par le FAFPA et l'APEJ qui reçoivent chacun par an 2% de la masse salariale au titre de la Taxe de Formation Professionnelle (TFP).

## **2.4. ANALYSE DES PROCEDURES DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS TOKTEN DONT LES ANTENNES DE RELAIS ET LES CRITERES D'ELIGIBILITE POUR ADMETTRE UN CONSULTANT**

### **2.3.1. Des recrutements :**

Les procédures de recrutement en vigueur que la mission d'évaluation a constatées sont les suivantes : Au mois d'août de chaque année, la coordination du programme TOKTEN envoie deux types de lettre circulaire dont : une aux structures universitaires ainsi libellée : « Dans le cadre de la programmation des missions "TOKTEN" au titre de l'année 2012, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le répertoire des consultants nationaux expatriés. A cet effet, je vous demande de bien vouloir me faire parvenir, avant le 15 novembre 2011, les noms des consultants qui intéressent votre structure, les termes de référence des missions, leurs dates probables d'exécution ainsi que leurs volumes horaires. Les CV détaillés des consultants vous seront envoyés après cette présélection. Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée ».

Et, une autre destinée aux nouvelles structures (santé, agriculture et PME/PMI), libellée comme suit : « Dans le souci d'une meilleure organisation des missions, le projet TOKTEN va adopter un chronogramme strict. Aussi, il vous est demandé d'être précis dans l'expression de vos besoins et dans le choix des consultants. Pour les institutions ou structures ayant des besoins dont les compétences ne sont pas répertoriées dans la banque de données, la Coordination du Programme TOKTEN opérera en sens inverse en diffusant auprès de la diaspora malienne les profils souhaités. Après cette phase de présélection, les CV détaillés des consultants vous seront communiqués. Pour tous renseignements complémentaires, vous voudrez bien vous adresser aux adresses en bas de page... ».

Sur la base de l'identification faite par les structures bénéficiaires, le Comité de Gestion recrute les consultants et la coordination du projet assure les autres procédures (contact, déplacement, hébergement, etc.) après que la structure bénéficiaire ait donné son accord pour recevoir le consultant.

Ce système de recrutement comporte des lacunes pour les raisons suivantes :

- 1) la méconnaissance des vrais besoins par certaines structures qui joue négativement sur la qualité de la formulation des TDR des missions. Se baser sur ces TDR souvent mal définis pour recruter le consultant n'est pas une approche suffisante.
- 2) laisser à la structure le choix d'identifier le consultant, laisse la place à du « copinage ». Ainsi, la mission a recensé plusieurs cas où des professeurs (homologues) identifient en premier lieu leurs anciens élèves ou promotionnaires et les font venir régulièrement.

- 3) la procédure utilisée ne donne pas la chance à tous les consultants de pouvoir effectuer les missions. Ainsi, certains consultants viennent plusieurs fois et d'autres ne sont jamais recrutés alors que leurs noms figurent sur le répertoire.

Pour chaque poste, les structures, dans la mesure du possible, devraient proposer au moins deux candidats.

La coordination du TOKTEN, le Comité de Gestion et les structures bénéficiaires devraient être appuyés dans les processus d'expression des besoins et de sélection des consultants par des spécialistes en ingénierie de la formation ou par des conseillers en Gestion des Ressources Humaines.

### **2.3.2. Des antennes :**

Treize (13) Antennes de Relais TOKTEN ont été créées à travers le monde (Afrique, Amérique, Asie, Europe). Il convient ici de rappeler les missions assignées aux antennes de relais créées auprès de certaines représentations diplomatiques maliennes à l'étranger. Les antennes travaillent avec la coordination du projet et sont placées sous l'égide des dites représentations diplomatiques. Elles sont des structures permanentes pour assurer entre autres missions :

- le contact avec les cadres maliens résidents à l'étranger ;
- la contribution à la diffusion de l'esprit du TOKTEN ;
- le suivi des différents accords de coopération signés ;
- la mise en place de mécanismes de collecte et d'acheminement de matériels pédagogiques.

Des données recueillies auprès des responsables des antennes, il est ressorti que les Antennes ne recrutent pas les consultants. Elles font la promotion du programme TOKTEN dans leur pays de résidence et identifient les experts maliens expatriés. Pour ce faire, les Antennes collaborent avec les Ambassades du Mali, le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur dont les membres du Conseil se font les hérauts du programme dans leurs structures locales. Au rang des autres occasions de promotion du TOKTEN, il faut aussi mentionner les interventions du responsable d'Antenne dans les assemblées, fêtes et manifestations de ressortissants maliens, et les contacts avec les associations.

Deux processus d'identification des consultants sont généralement utilisés : le premier qui fut utilisé et le demeure est le bouche à oreille et le deuxième processus, lors des réunions du conseil des Maliens du pays concerné où le programme est expliqué par le responsable d'antenne de relais et invitation est faite aux expatriés maliens pour le remplissage de la fiche de renseignements en allant sur le site du TOKTEN.

### **2.3.3. Des critères d'éligibilité pour admettre un consultant sont les suivants**

Les critères généralement utilisés, selon nos investigations, pour la sélection des consultants TOKTEN sont: être de nationalité malienne ; avoir la résidence dans le pays d'accueil ; avoir des compétences confirmées rentrant dans les domaines « couverts » par les besoins du TOKTEN élargi. La double nationalité n'est pas un critère exclusif. Bien que n'étant pas exclusif, la double nationalité est un critère important qui dénote la durée de la permanence et du degré d'intégration de l'intéressé dans le pays d'accueil et par conséquent, l'expérience accumulée que celui-

ci pourrait transmettre au pays d'origine dans le cadre du TOKTEN en tant que consultant est fort appréciable.

#### **2.4. ANALYSE DES INDICATEURS (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS) PRÉVUS DANS LE CADRE DES RESULTATS DU PROJET**

Avant de procéder à cette analyse, il est important de rappeler ici la définition du concept « indicateur » :

- i) les indicateurs représentent les variables utilisées pour mesurer les progrès vers la réussite ou l'atteinte des objectifs ;
- ii) Indicateur final : lorsqu'un indicateur est utilisé pour mesurer l'effet d'une intervention sur le bien être des personnes, il est final ;
- iii) Indicateur d'impact : mesure les dimensions clés du bien être comme l'absence de faim, l'alphabétisation, la santé, etc.;
- iv) Les résultats et les produits : par « produits » il faut entendre les réalisations concrètes et tangibles. Le terme de « résultats » recouvre une réalité plus large et fait référence aux effets engendrés par le projet, comme les changements apportés aux structures ou l'évolution de la situation des publics cibles visés par le projet;
- v) Les cibles correspondent aux niveaux quantifiables des indicateurs auxquels un pays ou une communauté veut arriver à un moment donné.

De façon générale, un bon indicateur doit avoir les caractéristiques ci-après : est une mesure directe et non ambiguë des progrès réalisés ; est pertinent et mesure des facteurs qui reflètent les objectifs ; peut être suivi dans le temps et est souvent disponible et d'un coût de suivi raisonnable. Les indicateurs sont généralement classés en deux grandes catégories : les indicateurs intermédiaires et les indicateurs finaux qui sont aussi subdivisés en indicateurs de résultat et d'impact.

Les différents types d'indicateurs de résultats et d'impacts sont présentés dans le tableau ci-après, à titre d'exemples :

**Tableau 1 : Indicateurs de résultats et d'impacts**

<ul style="list-style-type: none"><li>• La réduction de la pauvreté dans la commune</li><li>• La réduction du taux de chômage dans la localité concernée</li><li>• l'accroissement des ressources financières locales</li><li>• l'amélioration de l'accès aux équipements socio-collectifs</li><li>• le renforcement des capacités</li><li>• le changement de comportement et de mentalités</li><li>• la promotion du genre et développement.</li><li>• accroissement des revenus des bénéficiaires</li><li>• accroissement du taux de représentativité aux institutions politiques</li></ul>
---

Comme on peut le constater au vu des définitions ci-dessus, le document de projet du programme TOKTEN accuse des insuffisances dont les principales sont :

- i) Le manque de clarté et de précision dans la description des activités, des produits et des résultats;
- ii) L'absence d'indicateurs de résultats quantitatifs et qualitatifs clairement définis;
- iii) La confusion entre les activités, les produits et les résultats;
- iv) L'absence de mécanisme de suivi-évaluation, de stratégie de communication et de plaidoyer.

Si le programme comporte un objectif général et trois objectifs spécifiques, tous clairement formulés (cf. cadre logique), il n'en est pas de même pour les activités, les indicateurs de résultats et les effets attendus. Cette insuffisance a rendu difficile l'exercice de l'évaluation finale.

## **2.5. FOURNIR DES EXTRAITS D'INTERVIEWS OU DE QUESTIONNAIRES D'EXPERTS AYANT EFFECTUÉS DES MISSIONS.**

Des extraits d'interviews de quatre (04) consultants en poste à Bamako au moment du déroulement de la mission et des questionnaires d'enquête remplis par des consultants TOKTEN dans le cadre de la présente évaluation, sont disponibles et peuvent être consultés.

Le bulletin de liaison N°4 (2005) disponible auprès de la coordination du TOKTEN, rapporte les propos d'un directeur d'une des structures de formation de l'Université : « l'impact du projet TOKTEN est incommensurable, car il constitue une voie appropriée pour nos instituts de s'attacher avec beaucoup de facilité les services de nos compatriotes expatriés dont les compétences sont reconnues dans leur pays d'accueil ». La même source nous renseigne que « les consultants TOKTEN sont intervenus avec satisfaction à différents niveaux et dans des domaines très variés ».

## **2.6. ANALYSE DE LA TYPOLOGIE, DU NOMBRE ET DE LA DURÉE DES MISSIONS ET DU COÛT/EFFICACITÉ DU PROGRAMME**

### **2.6.1. Typologie, nombre, durée des missions**

Les annexes 1 à 6 présentent le nombre des missions par année, par consultant, la durée et par structures ou institutions bénéficiaires.

Il ressort de ces annexes les constats suivants sur les périodes 1998 à 2008 (Programme initial) et 1998 -2011 (TOKTEN- élargi):

- le nombre des missions effectuées de 1998 à 2008, s'élève à 451. La moyenne des missions par consultant est de 1,22 mission.

- la fourchette de réalisation de ces missions va de un à dix-sept. En d'autres termes, certains consultants ont séjourné une seule fois dans le cadre du programme TOKTEN et d'autres dix sept fois. Cette situation a fait dire à plus d'un que « ce sont toujours les mêmes qui viennent ».

Il est important de faire remarquer à ce propos, qu'au plan de l'analyse approfondie, le croisement de plusieurs variables dont le niveau d'expertise demandée, la qualité de la prestation ou la satisfaction des structures bénéficiaires, la disponibilité du consultant s'avère nécessaire en pour l'appréciation. Dans la réalité, sept (07) consultants sont surtout concernés pour la "

longueur" de leurs missions. Il s'agit principalement d'enseignants de haut rang qui assurent depuis 2000, l'encadrement des DEA et thèses de doctorat. Ce sont eux qui ont apporté leur expertise pour la création des programmes de 3ème cycle et ont eu à les mettre en œuvre en relation avec les homologues « locaux ». Pour leur disponibilité, des accords interuniversitaires et de cotutelle de thèses ont été signés avec leurs structures d'accueil. Ces consultants viennent en **moyenne** deux fois par an au Mali. Dans le cadre des accords de cotutelle, les doctorants ont des possibilités en alternance entre l'université de Bamako et les universités d'accueil des consultants pour leurs travaux de recherche. En réalité, sur les 225 consultants répertoriées pour l'éducation, seul le 1/3 est **enseignant professionnel**. C'est dire que peu de consultants sont habilités à encadrer des thèses de doctorat, mais tous ont la possibilité de dispenser des cours, même au niveau DEA.

- Entre 1998 et 2008, comme indiqué ci-dessus, le nombre de missions s'élève à 451 et, la durée totale de ces missions pour tous les consultants est de 6417 hommes/jours. La durée moyenne d'une mission donc est de 14,22 jours. Ce chiffre respecte la durée impartie pour les missions TOKTEN.

- Parmi les structures bénéficiaires, en termes d'accueil des missions sur la période 1998 à septembre 2011, la FAST (226) occupe le premier rang, suivie par l'IPR/IFRA (53) et le troisième, l'ENSUP avec 50 missions.

### **2.6.2. Analyse des coûts/efficacités du programme**

Les principaux critères de validité d'un projet généralement utilisés sont : les critères techniques, financiers, socio-économiques, institutionnels, environnementaux, durabilité et risques. Il y a lieu aussi de distinguer : i) la validité sociale (revue des impacts) du projet sur les bénéficiaires ; ii) la validité économique qui consiste à analyser le degré de rentabilité du projet en termes d'amélioration des conditions sociales de la communauté. Elle est avant tout une analyse des coûts et des bénéfices sociaux (ACB).

Dans le cadre de la présente étude, nous utiliserons deux approches pour analyser les coûts/bénéfices du programme TOKTEN: une qui s'appuie sur le renforcement des capacités et les changements de comportement des homologues des experts expatriés et l'autre, l'analyse des ratios coûts de fonctionnement par rapport au coût total du projet et l'analyse des coûts journaliers des missions.

#### **a) *Renforcement des capacités des acteurs et transfert du savoir et des savoir-faire aux étudiants :***

Le programme au niveau des structures bénéficiaires des secteurs de la santé, agriculture et des PME/PMI, contribue au renforcement des capacités des ressources humaines en général et des homologues en particulier par ses actions de formation, d'appui-conseils et de dons d'équipements et de matériels.

Au niveau de l'Université de Bamako, il contribue au transfert du savoir et des **savoir-faire** aux étudiants (57.000) dans des disciplines diverses, au renforcement des capacités des homologues (les chefs des Départements Études et Recherches) des experts nationaux expatriés par les

activités d'accompagnement, d'assistance-conseils et de formation continue menées dans le cadre de son exécution.

Il serait fastidieux ici de présenter l'ensemble des formations dispensées par les consultants. Les rapports de mission des consultants et des structures bénéficiaires sont disponibles à cet effet au niveau de la coordination du programme et peuvent être consultés à tout moment.

**b) *Changements au niveau institutionnel et organisationnel des structures bénéficiaires et de comportements au niveau des homologues***

Le Programme a créé une forte dynamique sociale autour de la démarche TOKTEN pour le renforcement des capacités dans les secteurs clés du développement du pays avec la participation effective des structures bénéficiaires. Au plan social, il a donné l'occasion à des centaines d'expatriés maliens de renouer avec leurs origines et de se ressourcer et d'être utiles à leurs communautés de base.

Un des changements importants qui mérite d'être mentionné est la mise à niveau par rapport au pays du Nord, des structures d'accueil et une redynamisation de ces structures en améliorant la stratégie, la vision et la performance de leurs services (formation, sensibilisation, etc.).

**c) *Analyse des coûts des missions/ratios coûts/efficacité.***

Le programme a bénéficié de 1 876 820 276 CFA sur lesquels 1 798 416 732 FCFA ont été décaissés, soit un taux de réalisation de 96% (cf. Annexe 8) depuis ses débuts jusqu'en septembre 2011. Les moyens du projet sont effectivement utilisés pour le financement des missions d'experts, les frais de fonctionnement (équipement et fournitures) ne représentant que seulement 6,76% du total.

Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur à moindre coût constitue une des forces du programme. En effet, le programme a veillé à ce que les conditions de rémunération des experts soient les mêmes que celles des personnels nationaux (l'heure de cours est rémunérée au tarif de 2 250 FCFA et le perdiem journalier est de 20 000FCFA par jour, calqué sur celui servi par l'AUF).

Les missionnaires TOKTEN sont logés à l'Université dans des villas mises à disposition par le Gouvernement. Les villas sont attribuées au rectorat par le service du logement qui relève du Ministère de l'Habit et des Affaires Foncière qui les a mises à la disposition du Rectorat de l'Université. L'une des villas (N°11) est mise directement à la disposition du TOKTEN qui assure la gestion des trois villas.

En déduisant les coûts de fonctionnement (7%) des sommes totales décaissées sur la période 1998 à 2008 (cf. annexe 8) où 451 missions ont été réalisées, le coût moyen d'une mission est égal à 2.279.527 FCFA et, une journée de mission revient à 160.210 FCFA en moyenne. Ce ratio ou ce montant est fort acceptable en le comparant aux coûts en vigueur d'un consultant étranger qui viendrait du Sud ou du Nord.

## 2.7. ANALYSE DE L'IMPACT DU PROGRAMME TOKTEN SUR L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DU SYSTÈME UNIVERSITAIRE

L'impact est une retombée à long terme, conséquence logique d'un ensemble de produits et d'effets. Il ne devient évident que longtemps (souvent) après la fin du projet.

L'Université du Mali, créée en 1996 avec quatre facultés, trois instituts et trois grandes écoles, devenue Université de Bamako en 2005, s'est vite trouvée confrontée non seulement à d'énormes difficultés matérielles et financières mais surtout à un déficit en personnel enseignant possédant les compétences nécessaires pour assurer une formation de qualité à des étudiants dont le nombre s'accroît chaque année. Pour remédier à cette situation critique pour le développement du Mali, le gouvernement malien s'est appuyé sur l'un des cinq domaines prioritaires stratégiques du programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) portant sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement. La volonté de l'État malien s'est matérialisée avec l'impulsion de la modalité TOKTEN du PNUD en faisant appel à des expertises et compétences des maliens expatriés. Le but ainsi visé est de transformer l'immense perte occasionnée par la « fuite de cerveaux » en un « gain de cerveaux », facteur clé dans le processus de développement.

L'objectif principal du projet TOKTEN, faut-il le rappeler, tel que stipulé dans le document du programme (prodoc), est d'utiliser les compétences des universitaires maliens expatriés pour contribuer :

- i) à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation à l'Université, Grandes Écoles et Instituts, Centres de Recherche et Instituts de Recherche ;
- ii) à l'ouverture de l'Université sur le monde extérieur ;
- iii) au développement et au maintien de relations de consultants/universités/instituts.

Les objectifs assignés au programme concernant l'enseignement supérieur et la recherche scientifique sont en train d'être atteints et les impacts/effets dès à présent sont visibles. L'impact d'un projet ou programme, selon les définitions ci-dessus, étant toujours perçu en termes de changement ou d'évolution, les impacts du programme TOKTEN sur l'évolution générale du système universitaire malien sont entre autres, les suivants :

**1) Une normalisation du système d'enseignements supérieur :** les enseignements à l'Université de Bamako répondent présentement aux normes académiques des universités africaines. En effet, grâce aux interventions des consultants TOKTEN, toutes les facultés ont intégré ou cherchent à intégrer le système LMD (Licence, Master et Doctorat) en vigueur actuellement dans les universités affiliées au CAMES. L'intervention du programme a eu un effet positif dans l'homologation des diplômes de l'Université de Bamako auprès du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). C'est là, un de ses objectifs poursuivis à savoir : contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il est important ici de rappeler que le programme n'a pas pour objectif la restructuration ou la refondation du système universitaire du Mali, domaine réservé au politique.

**2) Le renforcement des capacités :**

- i) Le renforcement des capacités des enseignants en informatique pour les rendre plus aptes à assurer certains cours, TP et TD à la FAST ;

- ii) L'encadrement des thèses de doctorat de 2005 à nos jours. Sur les 7 thèses soutenues, 5 ont été dirigées par les missionnaires TOKTEN. Les soutenances de 3 autres thèses dirigées par eux sont programmées d'ici la fin de l'année 2011. La liste des Assistants doctorants encadrés par les consultants pour la préparation de leurs thèses est jointe en annexe 7.
- iii) Quatre vingt (80) étudiants inscrits en DEA, dont une cinquantaine de diplômés. Certains de ces détenteurs de DEA ont été acceptés en thèses sur place ou ailleurs. Le nombre total d'inscrits en thèses de mathématiques ou d'informatique s'élève à une trentaine dont 7 ont soutenu et les autres sont en préparation.
- iv) Une amélioration constante de la qualité de la gestion même des DER à travers les nombreux échanges entre les enseignants de l'Université et les consultants TOKTEN qui servent souvent de conseillers.
- v) Amélioration des capacités en matière de protocoles et méthodologies de recherche
- vi) Amélioration de l'accès aux équipements tels que : des abonnements gratuits à diverses revues scientifiques (exemple : les Annales de l'Université Blaise Pascal) et des dons de plusieurs centaines de livres didactiques et pédagogiques, des équipements de labos, etc.

**3) Le renforcement de la coopération interuniversitaire grâce aux différents Accords de partenariat** (plus d'une dizaine) à moyen et long termes avec des universités africaines, européennes d'Amérique, etc. Les nombreux accords de partenariat interuniversitaire dont dispose l'Université de Bamako(UB) développent des volets « formation- recherche ».

**4) Le changement de comportement des professeurs enseignants et chercheurs :** les intervenants nationaux expatriés ont eu l'avantage d'identifier et de résoudre des problèmes que leurs homologues locaux ne pouvaient faire, faute de moyens adéquats. Ils ont communiqué leurs savoirs et savoir-faire à leurs homologues locaux tout en leur apprenant à enseigner autrement.

**5) Effets induits du projet EDUKLINK :** Le projet EDUKLINK monté avec un missionnaire TOKTEN, a été financé pour 300 millions de francs CFA par l'Union Européenne. Il regroupe 4 universités du sud (Bamako, Ouagadougou, Ndjamena, Brazzaville) et une du Nord (Université Blaise Pascal -UBP- de Clermont Ferrand en France) et a enregistré les résultats suivants :

- Plusieurs missions de recherche effectuées dans le sens Sud-Nord.
- Des bourses d'études octroyées à des étudiants (3) et des missions d'enseignement Nord-Sud sont financées.
- Une grande conférence internationale organisée à Bamako en avril 2010.
- Une salle informatique entièrement équipée et connectée à l'Internet à la FAST,
- De nombreux contacts sont pris avec des entreprises de la place en vue de satisfaire leurs besoins en matière de formation continue de leurs cadres et de prestations de services.
- L'implication de 4 enseignants de l'UBP dans la formation au niveau du DEA de mathématiques et d'Informatique, renforçant ainsi l'axe Bamako-Clermont Ferrand.

**6) Autres effets induits :**

- Une conférence grand public, animée le 27 mai 2011 par le Pr Diola BAGAYOKO(USA) et M. Mamadou Sangaré(France) sur le thème « Migration et Mobilité en faveur du

développement- « Perspectives de la diaspora malienne : Education, Formation et Insertion professionnelle ».

- L'équipement des labos de chimie de la FAST à travers un consultant(USA) pour environ 80 millions de CFA ;
- En 1999 et 2000, les dons en matériel informatique à la FAST (40 ordinateurs) et à l'IUG (20 ordinateurs) ;
- De nombreux dons en matériel médical et de labos reçus à travers un consultant (France) à la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie ;
- L'expérimentation et l'introduction de la vidéo- chirurgie à CHU du Point-G en 2002 ;
- L'équipement en matériel médical et en documentation des Centres de Santé de Références du district de Bamako qui reçoivent de nombreux stagiaires de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (ces matériels ont contribué à compléter leurs formations) ;
- Des milliers d'ouvrages reçus à travers un consultant (France) à l'ex- Faculté des Sciences Juridiques et Economiques et aux deux facultés FSEG et FSJP issues de son éclatement.
- De nombreux en médecine reçus à travers le même consultant (France) à la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (ce qui lui a valu, entre autres, sa décoration par les autorités Maliennes reconnaissantes) ;
- L'espace d'échanges scientifiques que constitue le MSAS (Mali Society of Symposium on Applied Sciences) qui est en cours d'internalisation avec l'implication accrue des structures nationales de formations et de recherche dans son organisation et son financement.

Enfin, il est à noter qu'à travers l'amélioration des conditions et du niveau des formations universitaires, techniques et professionnelles, le TOKTEN aura un impact considérable à long terme dans tous les ordres d'enseignement au niveau de l'université actuelle de Bamako et des quatre (04) autres universités dont la création imminente a été annoncée par le Président de la République .

## **2.8. ÉVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET TOKTEN APRÈS 10 ANS D'EXISTENCE**

Le projet n'a pas encore fini ses activités. Aussi, il est prématuré de parler d'impact. Cependant en analysant les activités réalisées et les produits obtenus, l'environnement politique et institutionnel du programme, l'on peut déjà apercevoir des résultats et/ou des effets:/impacts. Sans être exhaustifs, les principaux sont comme suit :

- 1) Satisfaction d'un certain nombre de besoins en personnel enseignant hautement qualifié de l'Université, des Grandes Ecoles , Instituts et centres de formation professionnelle et technique, à travers les expatriés nationaux du TOKTEN;
- 2) Transfert réel des connaissances aux étudiants par les formations (cours magistraux, encadrement de Masters, DEA, DESS et Doctorats dans des disciplines pointues.

3) Renforcement des capacités des enseignants du supérieur et de la recherche scientifique en matière de protocole et méthodologie de la recherche et, en l'occurrence les homologues des consultants par la formation des formateurs, le coaching, appui-conseils, etc.

4) Une relève assurée à l'Université par les titulaires du doctorat, encadrés par les experts nationaux expatriés ; ces derniers liés par un contrat enseignant déjà à l'Université.

5) La forte mobilisation des experts nationaux expatriés en direction de l'université, des grandes écoles et Instituts du pays.

6) Le retour définitif au pays de dix neuf (19) maliens ayant participé aux activités du Programme. Certains d'entre eux occupent des fonctions dans l'administration publique ou dans les sociétés parapubliques, ou privées; d'autres se sont installés à leur compte. **D'autres sont décédés.**

7) Le renforcement des capacités du personnel des secteurs de la santé, de l'agriculture et des PME/PMI). L'utilisation rationnelle et efficiente des ressources de toute entreprise passent nécessairement par des actions de formation. Les entreprises qui prospèrent de nos jours sont celles qui investissent dans la formation. Ainsi, les multiples actions déployées par les consultants: i) formations initiales et continues des acteurs des PME/PMI et des agents de santé et de l'agriculture ; ii) le développement de nouvelles ingénieries pédagogiques ; ii) le renforcement des capacités des organisations professionnelles ; iii) l'amélioration des apprentissages traditionnels et les formations en création et gestion des entreprises ; iv) les dons de matériels et d'équipements, sont de nature à améliorer la productivité et compétitivité de ces secteurs de l'activité économique nationale.

Les groupements d'artisans formés par les experts expatriés se constituent en Groupements d'Intérêt Économique (GIE). Regroupées autour de ces structures, ces artisans constituent une puissante force de défense de leurs intérêts matériels et moraux et peuvent initier, planifier et gérer leurs initiatives propres et locales de développement.

8) Enfin, c'est le lieu de dire et ce, en terme d'effet, le TOKTEN a su créer un intérêt commun et une synergie d'actions entre le Gouvernement du Mali, la France, l'ONG " Global Giving ", le PNUD et l'Union Européenne.

## **2.9. PERSPECTIVES ET VISION STRATÉGIQUE DU TOKTEN MALI EN FONCTION DE L'ÉCONOMIE MALIENNE**

En terme de vision et d'élargissement du champ d'activités du programme, la Revue Tripartite du 06 novembre 2001 recommandait déjà que: "la dévolution du TOKTEN passe par son ouverture à d'autres secteurs d'activités (publics, parapublics et privés) pour répondre à leurs besoins de formation et leur fournir l'appui technique nécessaire permettant de contribuer au renforcement de leurs capacités de gestion, d'analyse et de formulation de politique de développement".

Cette recommandation est encore d'actualité et devient même une nécessité au vu des conclusions de la présente mission d'évaluation du programme. En effet, des entretiens avec les parties prenantes au programme, il est clairement ressorti que le programme doit avoir une vision sur le court, moyen et long termes afin de faire de la diaspora malienne un véritable levier du développement économique et social du pays. Une expansion ou une massification du programme s'avère donc nécessaire. Cette expansion du programme exigera :

**1) un repositionnement du programme par rapport aux priorités définies dans les cadres nationaux de référence pour le développement national** (décentralisation, CSLP, ODM, PAN/ERP, PRODESS, LOA, etc.) en général et, en particulier à l'axe 2 du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), 2012-2017 dont l'adoption par le Gouvernement est prévue courant décembre 2011. Plus concrètement, le programme devra contribuer à la mise en œuvre des actions prévues dans cet axe du CSCR « Renforcement des bases à long terme du développement ». Cet axe, stipule que les efforts porteront sur les domaines ci-après: (i) l'éducation, la formation professionnelle et technique et les capacités nationales de recherche ; (ii) la population, le genre et la valorisation des ressources humaines nationales.

**2) Un élargissement du champ d'intervention à de nouveaux secteurs dont :** les administrations publiques et parapubliques, les collectivités territoriales, le secteur privé dans toutes ses dimensions et les organisations de la société civile (OSC) dont les organisations de travailleurs et d'employeurs, les ONG, les associations et les groupes communautaires de base, etc. Cet élargissement sera de nature à remettre les choses à plat et voir comment faire participer les autres groupes qui composent la diaspora malienne et qui ne sont pas des intellectuels au sens propre du terme. Il ne faudrait pas, comme disent certains, que l'enseignement capte toute l'attention et tous les moyens du programme TOKTEN. L'ouverture devra également porter sur les sciences sociales, car un pays comme le Mali se construit aussi à partir de ses valeurs sociétales. Ainsi, Le programme TOKTEN pourra faire appel à de la main d'œuvre qualifiée sollicitée par le secteur agricole et le secteur des PME/PMI.

**3) Un repositionnement du programme au plan institutionnel** par la création d'une cellule de coordination TOKTEN ou d'une Agence du TOKTEN jouissant d'un statut particulier qui reste à être défini et ceci, dans le souci de garantir la pérennisation et la durabilité du programme. Cette structure devra être créée par une loi à l'image de la cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), créée par la loi N°06- 010/du 27 janvier 2006. L'institutionnalisation du TOKTEN en une Cellule ou tout autre statut à travers une loi est fort salubre en ce sens qu'elle permettra une véritable implication et appropriation du gouvernement dans la mise en œuvre du programme. C'est par cette voie qu'il sera possible au programme d'obtenir son autonomie budgétaire à travers des inscriptions annuelles systématiques au budget d'État. La nouvelle structure devra être dotée de capacités avérées en management des projets, en gestion des ressources humaines, en ingénierie de la formation et en négociation et mobilisation des fonds. Des modalités de mise en œuvre plus adaptées, s'appuyant sur une nouvelle équipe de coordination où les profils des postes seraient en adéquation avec les exigences du nouveau programme devraient être mises en place.

**4) Mobilisation des ressources financières:** L'engouement suscité par ce Programme, le renforcement des acquis enregistrés ainsi que les perspectives de son exploitation optimale méritent d'être entretenus et soutenus financièrement. Aussi, il est recommandé l'ouverture de partenariats techniques et financiers à d'autres institutions actives dans le domaine concerné.

**5) Au niveau des structures bénéficiaires :** il doit être exigé une meilleure implication des Secrétaires Généraux des Ministères et des responsables des organisations faitières du secteur privé dans la réalisation des activités du programme. Cette implication doit se traduire, sur le terrain, par un suivi-évaluation des résultats obtenus, suite à l'intervention des consultants TOKTEN et une amélioration de la communication avec la coordination du programme.

**6) Les structures bénéficiaires** devront intégrer la démarche TOKTEN dans leurs programmes d'activités (trimestriel, semestriel et annuel) de manière à renforcer les effets sur le terrain et prévoir la prise en charge des missions TOKTEN dans leur budget de fonctionnement.

### **III. RECOMMANDATIONS DE LA MISSION D'ÉVALUATION**

Au terme de cet examen des questions additionnelles, les principales recommandations de la mission sont les suivantes en vue de l'amélioration des performances du programme dans le but de l'atteinte des objectifs poursuivis :

- 1. Élaborer un plan de communication pour la promotion et la visibilité des activités et résultats du programme.
- 2. Mettre en place une boîte à idées « un système d'écoute » pour recueillir les suggestions des bénéficiaires.
- 3. La mission a constaté que les structures bénéficiaires accusent des insuffisances en matière d'identification des besoins et que ces dernières n'ont pas de plan de formation, exception faite de quelques unes dont la Direction Nationale de l'Agriculture qui dispose d'un plan triennal de formation de son personnel. L'absence au niveau d'une structure ou entreprise d'une politique et stratégie de formation matérialisées dans un plan de formation pluriannuel a comme conséquences :
  - ✓ i) des difficultés d'adaptation et d'assimilation des nouvelles techniques et technologies de l'information et de la communication (NTIC) par le personnel ;
  - ✓ ii) une sous-utilisation du potentiel humain et une non valorisation des ressources humaines ;
  - ✓ iii) des faibles taux de productivité, de rentabilité et de compétitivité du personnel ;
  - ✓ iv) démotivation du personnel.

Aussi, il est recommandé le renforcement des capacités des structures bénéficiaires des missions TOKTEN en matière d'identification de leurs besoins de formation et d'élaboration de plans de formation. Pour ce faire, le programme financera une mission d'un consultant TOKTEN, spécialiste en ingénierie de la formation pour 2-3 semaines qui animera un atelier regroupant tous les bénéficiaires : les deux premiers jours seront consacrés à des exposés théoriques et les jours suivants le consultant se mettra à la disposition de chaque structure pour l'appuyer dans

l'identification de ses besoins en experts TOKTEN et l'élaboration du plan de formation de son personnel.

Sur la base de ces expressions de besoins correctement identifiés avec les précisions voulues et qui constituent la demande, les consultants pourront alors proposer leurs offres.

- 4. Le renforcement de la synergie d'actions entre le programme et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, notamment, l'ANPE, le FAFPA et l'APEJ.

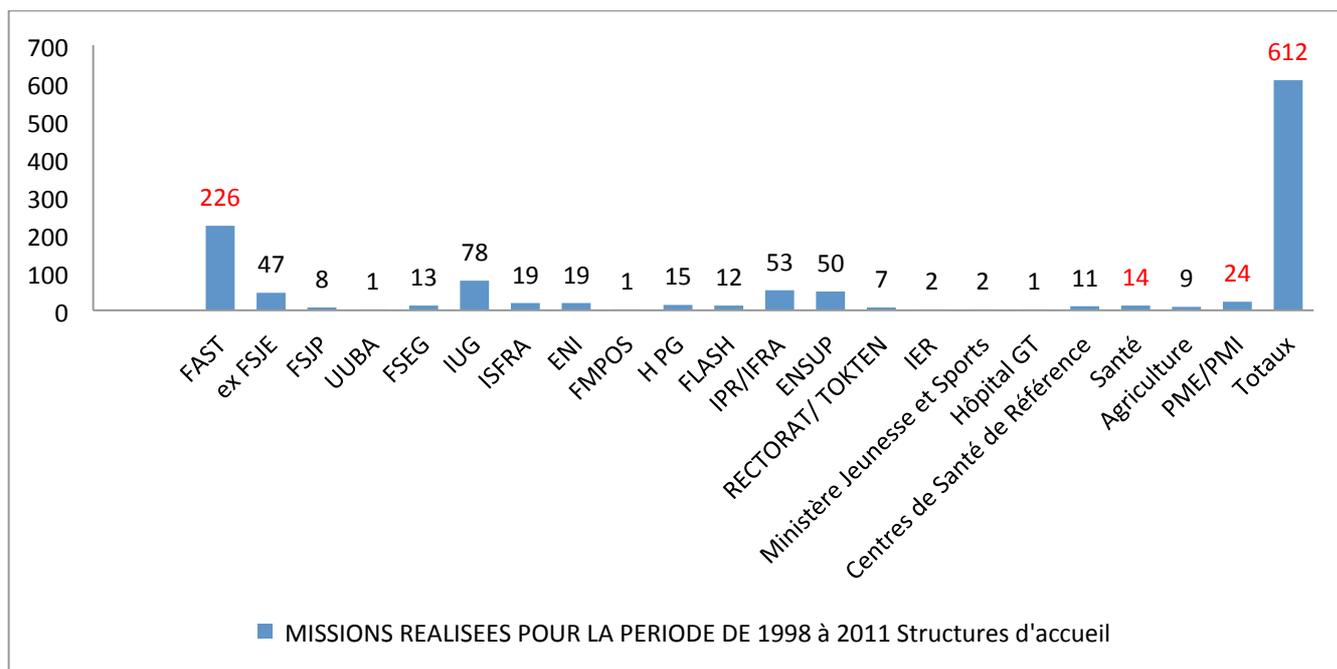
**ANNEXE 1 : NOMBRE DE MISSIONS REALISEES PAR AN DE 1998 A 2008**

<b>ANNEES</b>	<b>NOMBRE DE MISSIONS</b>
<b>1998-1999</b>	<b>44</b>
<b>2000</b>	<b>44</b>
<b>2001</b>	<b>39</b>
<b>2002</b>	<b>57</b>
<b>2003</b>	<b>53</b>
<b>2004</b>	<b>31</b>
<b>2005</b>	<b>65</b>
<b>2006</b>	<b>60</b>
<b>2007</b>	<b>39</b>
<b>2008</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>451</b>

**ANNEXE 2 : MISSIONS REALISEES PAR STRUCTURE POUR LA PERIODE 1998 A 2011.**

<b>STRUCTURES D'ACCUEIL</b>	<b>NOMBRE DE MISSIONS</b>
FAST	226
ex FSJE	47
FSJP	8
UUBA	1
FSEG	13
IUG	78
ISFRA	19
ENI	19
FMPOS	1
H PG	15
FLASH	12
IPR/IFRA	53
ENSUP	50
RECTORAT/ TOKTEN	7
IER	2
Ministère Jeunesse et Sports	2
Hôpital GT	1
Centres de Santé de Référence	11
Santé	14
Agriculture	9
PME/PMI	24
<b>TOTAUX</b>	<b>612</b>

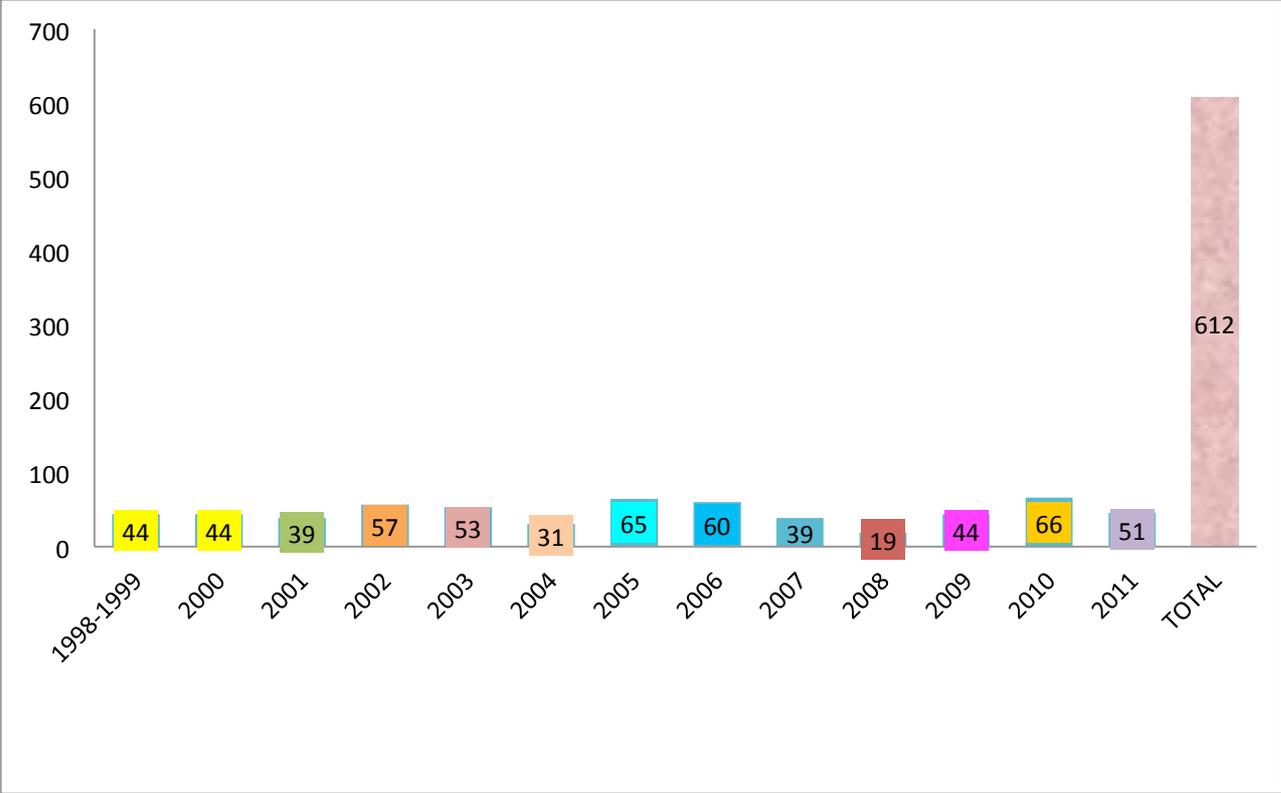
### GRAPHIQUE 1: MISSIONS RÉALISÉES PAR STRUCTURE POUR LA PÉRIODE DE 1998 A 2011



### ANNEXE 3: Nombre de missions réalisées par an pour la période 1998 à 2011.

Années	Nombre de missions
1998-1999	44
2000	44
2001	39
2002	57
2003	53
2004	31
2005	65
2006	60
2007	39
2008	19
2009	44
2010	66
2011	51
<b>TOTAL</b>	<b>612</b>

**GRAPHIQUE 2 : NOMBRE DE MISSIONS RÉALISÉES PAR AN DE 1998 A2011.**



**ANNEXE 4 : DURÉE DES MISSION DES CONSULTANTS**

N°	CONSULTANT	DUREE EN JOUR										TOTAL DUREE / CONSULT
		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
1	Abdou Moussa MAYGA				18	26						44
2	Abdoulaye Abba TOURE				10	20	19	12			20	81
3	Abdoulaye BERTE		27		14	20		21	21			103
4	Abdoulaye DOUCOURE								15	16		31
5	Abdoulaye KEITA				13							13
6	Abdourahamane KONARE				21	14		14				49
7	Abdourahamane SANGARE								43			43
8	Abdrahamane TANGARA				21	15		18	20			74
9	Abou THIAM		17									17
10	Aboubakar Sidiki MAIGA				18			14				32
11	Ag Almouloud SADDO					12		36	35	20	20	123
12	Aissata GADJIGO					14						14
13	Akry KOULIBALY							7				7
14	Alassane DIARRA				14		14	21				49
15	Aliou BAH								17			17
16	Altiné TRAORE						29	15	19			63
17	Aly O.DIALLO				9		10	10				29
18	Amadou DICKO					27	16	17	14	22	16	112
19	Amadou Hama MAIGA				10			14				24
20	Amadou KONE				19			19				38
21	Amadou SAMAKE									14	35	49
22	Amadou O.WANE					16						16
23	Amadou Seikou TOURE				10	20						30
24	Amara Drissa DIARRA							14				14
25	Amidou DOUCOURE				21	20	20					61
26	Bakary Issa SANGARE								20			20
27	Bamba SISSOKO					74			7			81
28	Bertin DIARRA		32	22	36	29	49	25	7	37	36	273
29	Boniface DIARRA	19	22		17							58
30	Boubacar dit Bayla BA	30										30
31	Boubacar KANE				14							14
32	Boubacar KONATE								15	14		29
33	Boubakar DIAWARA								7		13	20
34	Boukary TRAORE							15				15
35	Boureima GUINDO				18			20	20			58
36	Cheick Modibo Diarra		1									1
37	Cheick Pleah Coulibaly		28									28
38	Cheickna DOUMBIA								23			23
39	Christophe DIARRA						12					12

40	Daffa Djiénéba KEITA					8		25	42	41	30	146
41	Dakoua Charles DIARRA									28		28
42	Daouda dit Thiémoko TANGARA	25			21	29						75
43	Daouda SANGARE		41	14	14	28	28	21	21	34	16	217
44	DIAKITE Diaminatou SANOGO				33	31			28			92
45	Dialla KONATE	21										21
46	DIALLO Fadima TOURE				19							19
47	Diola BAGAYOKO			21			44		33	7		105
48	Doulaye DEMBELE				13		10	19	13	11		66
49	El Hadji Samba OUOLOGUEM				13	14	11	14				52
50	Eloi DIARRA		37		28	31	12	20	18	17	24	187
51	Erensin SANGALA									14		14
52	Fatimata DIARRA						8					8
53	FAYE Fatou TRAORE				14							14
54	Flaténin TRAORE		22		32	73		20				147
55	Fousseyni DIARRA							8				8
56	Hamidou DIARRA		5									5
57	Hamidou Haïdara		61		23	48		11	16	20		179
58	Harouna MAIGA				20		19					39
59	Hassimi Oumarou MAIGA							18	19	24	20	81
60	Ibrahim FOFANA		43	14	14	28	58	34	14	26		231
61	Ibrahim HAIDARA							21				21
62	Ibrahim TRAORE			12	45	14	11	14				96
63	Idrissa NIMAGA								18			18
64	Ismaël CAMARA	27	115		20							162
65	Issa Bakary SANGARE						15					15
66	Issa DIAWARA		41		26	14	13	14	42	35	20	205
67	Issa DOUMBIA				16				21			37
68	Kalifa GOITA							12	14			26
69	Karamoko KANE	10										10
70	Lansénou KEITA					19		40	15		21	95
71	Madi Yassa Goundiam	13	36			19						68
72	Mahamadou Chaïbou		15									15
73	Mahamadou CISSE							11				11
74	MAIGA Fanta DIALLO					19		45		19		83
75	Maimouna COULIBALY							7	13			20
76	Mamadou Balla Traoré		19									19
77	Mamadou Ifra Diakité		12									12
78	Mamadou Kaba TRAORE		13	21		70	16	24	28	46	31	249
79	Mamadou Lamine DOUMBIA				17				26			43
80	Mamadou SANGHARE							7				7

81	Modibo COULIBALY				25				20			45
82	Modibo DIARRA		14									14
83	Modibo TRAORE								4			4
84	Mohamed Bachir DOUCOURE		31			22			31			84
85	Mohamed Nassourou TOURE		13		18							31
86	Mohamed Zouber SOTBAR									40		40
87	Moussa CAMARA		33		19							52
88	Moussa Kalifa TRAORE							20				20
89	Moussa Kiba Doumbia		38		27							65
90	Moussa KONATE										21	21
91	Moussa Sory DIARRA							20				20
92	Nabé Vincent COULIBALY					38		11	19	31		99
93	Oumar TOURE		13							20		33
94	Ousmane TOURE					15		13				28
95	Oussouby SACKO					10						10
96	Rokiatou SOUMARE				18							18
97	Sada Sory Thiam		32	7	20							59
98	Samba Bâ		15									15
99	Samba DIOP		33									33
100	Séga GOUNDIAM		28		59	28	40		13	17	19	204
101	Séga SOUMARE		44		39			21	20	18		142
102	Seikou Amadou TOURE							21				21
103	Sékou PLEA						11	27	14		21	73
104	Seydou Jérémié KONE								6			6
105	Seydou SAMAKE								19			19
106	Seydou TRAORE		14			34		55	21	20		144
107	Sidi Mohamed Ould Sidi ALY				23	21						44
108	SIDIBE Aminata DIALLO					20	14	18				52
109	Souleymane DIARRA		46		20							66
110	Souleymane MINTA	17	13									30
111	Vincent TOGO				14	14	24	15	14			81
112	Youssef Assama GUINDO							17	19			36
113	Youssef DIAKITE					22						22
114	Zakeye ZERBO									5		5
115	Zufo Alexis DEMBELE									12		12
109	Zoumana Ousmane DIARRE						28					28
<b>TOTAL / AN</b>		<b>162</b>	<b>954</b>	<b>111</b>	<b>933</b>	<b>976</b>	<b>531</b>	<b>946</b>	<b>833</b>	<b>608</b>	<b>363</b>	<b>6417</b>

**ANNEXE 5: DURÉE DES MISSIONS PAR STRUCTURE D'ACCUEIL DE 1999 À 2008**

<b>Année / Période</b>	<b>Nom &amp; Prénoms Consultant</b>	<b>Date Début Mission</b>	<b>Date Fin Mission</b>	<b>Durée Missions</b>	<b>Institution d'Accueil</b>
2002	Abdou Moussa MAYGA	07/05/2002	25/05/2002	18	FSJE
2003	Abdou Moussa MAYGA	05/05/2003	31/05/2003	26	FSJE
2002	Abdoulaye Abba TOURE	02/04/2002	12/04/2002	10	FAST
2003	Abdoulaye Abba TOURE	02/01/2003	22/01/2003	20	FAST
2004	Abdoulaye Abba TOURE	08/08/2004	27/08/2004	19	FAST
2005	Abdoulaye Abba TOURE	09/05/2005	21/05/2005	12	FAST
2008	Abdoulaye Abba TOURE	07/03/2008	27/03/2008	20	FAST
2002	Abdoulaye BERTE	31/03/2002	14/04/2002	14	ENSUP
2003	Abdoulaye BERTE	15/02/2003	07/03/2003	20	ENSUP
2006	Abdoulaye BERTE	07/02/2006	28/02/2006	21	ENSUP
2000	Abdoulaye Berté	02/04/2000	29/04/2000	27	ISFRA
2005	Abdoulaye BERTHE	07/02/2005	28/02/2005	21	ENSUP
2006	Abdoulaye DOUCOURE	26/07/2006	10/08/2006	15	FAST
2007	Abdoulaye DOUCOURE	26/07/2007	11/08/2007	16	FAST
2002	Abdoulaye KEITA	21/04/2002	04/05/2002	13	IUG
2002	Abdourahamane KONARE	03/04/2002	24/04/2002	21	FAST
2003	Abdourahamane KONARE	30/11/2003	14/12/2003	14	FAST
2005	Abdourahamane KONARE	16/03/2005	30/03/2005	14	FAST
2006	Abdourahamane SANGARE	02/02/2006	16/02/2006	14	FAST
2006	Abdourahamane SANGARE	02/07/2006	16/07/2006	14	IER
2006	Abdourahamane SANGARE	17/07/2006	01/08/2006	15	IPR/IFRA
2002	Abdrahamane TANGARA	08/03/2002	29/03/2002	21	ENSUP
2003	Abdrahamane TANGARA	13/02/2003	28/02/2003	15	ENSUP
2005	Abdrahamane TANGARA	01/03/2005	19/03/2005	18	ENSUP
2006	Abdrahamane TANGARA	25/04/2006	15/05/2006	20	ENSUP
2000	Abou Thiam	29/01/2000	15/02/2000	17	FSJE
2002	Aboubakar Sidiki MAIGA	19/05/2002	06/06/2002	18	IUG
2005	Aboubakar Sidiki MAIGA	03/05/2005	17/05/2005	14	IUG
2003	Ag Almouloud SADDO	21/01/2003	02/02/2003	12	ENSUP
2005	Ag Almouloud SADDO	03/01/2005	23/01/2005	20	ENSUP
2005	Ag Almouloud SADDO	06/07/2005	22/07/2005	16	ENSUP
2006	Ag Almouloud SADDO	03/01/2006	23/01/2006	20	ENSUP
2006	Ag Almouloud SADDO	15/07/2006	30/07/2006	15	ENSUP
2007	Ag Almouloud SADDO	02/01/2007	22/01/2007	20	ENSUP

2003	Aissata GADJIGO	08/03/2003	22/03/2003	14	ENSUP
2005	Akry KOULIBALY	18/03/2005	25/03/2005	7	FAST
2002	Alassane DIARRA	14/07/2002	28/07/2002	14	IPR/IFRA
2004	Alassane DIARRA	01/10/2004	15/10/2004	14	IPR/IFRA
2005	Alassane DIARRA	25/11/2005	16/12/2005	21	IPR/IFRA
2006	Aliou BAH	03/07/2006	20/07/2006	17	IPR/IFRA
2004	Altiné TRAORE	28/08/2004	11/09/2004	14	IUG
2004	Altiné TRAORE	03/12/2004	18/12/2004	15	IPR/IFRA
2005	Altiné TRAORE	15/04/2005	30/04/2005	15	IUG
2006	Altiné TRAORE	09/01/2006	28/01/2006	19	IUG
2002	Aly O.DIALLO	12/02/2002	21/02/2002	9	FAST
2005	Aly Oumane DIALLO	22/10/2005	01/11/2005	10	FAST
2004	Aly Ousmane DIALLO	24/10/2004	03/11/2004	10	FAST
2003	Amadou DICKO	03/03/2003	20/03/2003	17	FAST
2003	Amadou DICKO	26/11/2003	06/12/2003	10	FAST
2004	Amadou DICKO	24/11/2004	10/12/2004	16	FAST
2005	Amadou DICKO	09/06/2005	26/06/2005	17	FAST
2006	Amadou DICKO	25/10/2006	08/11/2006	14	FAST
2007	Amadou DICKO	30/10/2007	21/11/2007	22	FAST
2008	Amadou DICKO	29/11/2008	15/12/2008	16	FAST
2002	Amadou Hama MAIGA	31/03/2002	10/04/2002	10	ENI
2005	Amadou Hama MAIGA	10/12/2005	24/12/2005	14	IPR/IFRA
2002	Amadou KONE	31/05/2002	19/06/2002	19	IUG
2005	Amadou KONE	01/06/2005	20/06/2005	19	IUG
2003	Amadou O.WANE	27/11/2003	13/12/2003	16	TOKTEN
2007	Amadou SAMAKE	01/08/2007	15/08/2007	14	FAST
2008	Amadou SAMAKE	07/02/2008	21/02/2008	14	FAST
2008	Amadou SAMAKE	03/03/2008	24/03/2008	21	ENSUP
2002	Amadou Seïkou TOURE	02/04/2002	12/04/2002	10	FAST
2003	Amadou Seïkou TOURE	02/01/2003	22/01/2003	20	FAST
2005	Amara Drissa DIARRA	06/03/2005	20/03/2005	14	IUG
2002	Amidou DOUCOURE	02/04/2002	12/04/2002	10	FAST
2002	Amidou DOUCOURE	01/04/2002	12/04/2002	11	ENSUP
2003	Amidou DOUCOURE	03/02/2003	23/02/2003	20	FAST
2004	Amidou DOUCOURE	05/11/2004	25/11/2004	20	FAST
2006	Bakary Issa SANGARE	19/11/2006	09/12/2006	20	IPR/IFRA
2003	Bamba SISSOKO	16/01/2003	31/03/2003	74	IUG
2006	Bamba SISSOKO	22/05/2006	29/05/2006	7	IUG
2000	Bertin Diarra	06/03/2000	20/03/2000	14	FAST
2000	Bertin Diarra	05/12/2000	23/12/2000	18	FAST
2001	Bertin DIARRA	01/12/2001	23/12/2001	22	FAST
2002	Bertin DIARRA	17/08/2002	07/09/2002	21	FAST

2002	Bertin DIARRA	23/11/2002	08/12/2002	15	FAST
2003	Bertin DIARRA	21/02/2003	08/03/2003	15	FAST
2003	Bertin DIARRA	23/08/2003	06/09/2003	14	FAST
2004	Bertin DIARRA	30/07/2004	26/08/2004	27	FAST
2004	Bertin DIARRA	25/11/2004	17/12/2004	22	FAST
2005	Bertin DIARRA	07/02/2005	17/02/2005	10	FAST
2005	Bertin DIARRA	19/11/2005	04/12/2005	15	FAST
2006	Bertin DIARRA	30/08/2006	06/09/2006	7	FAST
2007	Bertin DIARRA	07/05/2007	24/05/2007	17	FAST
2007	Bertin DIARRA	05/09/2007	25/09/2007	20	FAST
2008	Bertin DIARRA	16/01/2008	05/02/2008	20	FAST
2008	Bertin DIARRA	03/12/2008	19/12/2008	16	FAST
2002	Boniface DIARRA	27/06/2002	14/07/2002	17	FSJE
2000	Boniface Diarra	27/11/2000	19/12/2000	22	FSJE
1999	Boniface Diarra	30/11/1999	19/12/1999	19	FSJE
1999	Boubacar dit Bayla Ba	30/11/1999	30/12/1999	30	FMPOS
2002	Boubacar KANE	18/05/2002	01/06/2002	14	ENI
2006	Boubacar KONATE	01/08/2006	16/08/2006	15	CsRéf CV
2007	Boubacar KONATE	03/01/2007	17/01/2007	14	CsRéf CV
2006	Boubakar DIAWARA	15/04/2006	22/04/2006	7	FAST
2008	Boubakar DIAWARA	16/04/2008	29/04/2008	13	FAST
2005	Boukary TRAORE	15/04/2005	30/04/2005	15	ISFRA
2002	Boureima GUINDO	11/04/2002	29/04/2002	18	ENSUP
2005	Boureima GUINDO	09/03/2005	29/03/2005	20	ENSUP
2006	Boureima GUINDO	01/03/2006	21/03/2006	20	ENSUP
2000	Cheick Modibo Diarra	29/06/2000	30/06/2000	1	
2000	Cheick Pleah Coulibaly	08/02/2000	07/03/2000	28	FLASH
2006	Cheickna DOUMBIA	12/11/2006	05/12/2006	23	HGT
2004	Christophe DIARRA	08/12/2004	20/12/2004	12	IPR/IFRA
2003	Daffa Djiénéba KEÏTA	26/04/2003	04/05/2003	8	FMPOS
2005	Daffa Djieneba KEÏTA	30/07/2005	15/08/2005	16	CsRéf CV
2005	Daffa Djieneba KEÏTA	30/09/2005	09/10/2005	9	CsRéf CIII
2006	Daffa Djieneba KEÏTA	09/09/2006	23/09/2006	14	CsRéf CV
2006	Daffa Djieneba KEÏTA	09/09/2006	23/09/2006	14	PMI Centrale
2006	Daffa Djieneba KEÏTA	09/09/2006	23/09/2006	14	Yèrèdèmè Ton
2007	Daffa Djieneba KEÏTA	26/02/2007	12/03/2007	14	CsRéf CII
2007	Daffa Djieneba KEÏTA	08/09/2007	05/10/2007	27	CsRéf CIII
2008	Daffa Djieneba KEÏTA	28/02/2008	14/03/2008	15	Centre de Santé Daoudabougou
2008	Daffa Djieneba KEÏTA	28/02/2008	14/03/2008	15	Hopital de Kati
2007	Dakoua Charles DIARRA	02/01/2007	19/01/2007	17	FAST
2007	Dakoua Charles DIARRA	22/01/2007	02/02/2007	11	ENI

1999	Daouda dit Thiémoko Tangara	30/11/1999	25/12/1999	25	ISFRA
2001	Daouda SANGARE	14/12/2001	28/12/2001	14	FAST
2002	Daouda SANGARE	11/08/2002	25/08/2002	14	FAST
2003	Daouda SANGARE	04/02/2003	18/02/2003	14	FAST
2003	Daouda SANGARE	10/08/2003	24/08/2003	14	FAST
2004	Daouda SANGARE	28/07/2004	11/08/2004	14	FAST
2004	Daouda SANGARE	19/12/2004	02/01/2005	14	FAST
2005	Daouda SANGARE	18/03/2005	25/03/2005	7	FAST
2005	Daouda SANGARE	12/10/2005	26/10/2005	14	FAST
2006	Daouda SANGARE	15/03/2006	29/03/2006	14	FAST
2006	Daouda SANGARE	30/08/2006	06/09/2006	7	FAST
2007	Daouda SANGARE	06/03/2007	20/03/2007	14	FAST
2007	Daouda SANGARE	05/10/2007	25/10/2007	20	FAST
2008	Daouda SANGARE	12/12/2008	28/12/2008	16	FAST
2000	Daouda Sangaré	13/03/2000	27/03/2000	14	FAST
2000	Daouda Sangaré	17/07/2000	30/07/2000	13	FAST
2000	Daouda Sangaré	16/12/2000	30/12/2000	14	FAST
2002	Daouda THIEMOKO TANGARA	11/04/2002	02/05/2002	21	ENSUP
2003	Daouda THIEMOKO TANGARA	20/04/2003	19/05/2003	29	IUG
2006	DIAITE Diaminatou SANOGO	05/02/2006	19/02/2006	14	FAST
2002	DIAKITE Diaminatou SANOGO	14/06/2002	04/07/2002	20	FAST
2002	DIAKITE Diaminatou SANOGO	15/07/2002	28/07/2002	13	IPR/IFRA
2003	DIAKITE Diaminatou SANOGO	14/01/2003	04/02/2003	21	IUG
2003	DIAKITE Diaminatou SANOGO	20/09/2003	30/09/2003	10	FAST
2006	DIAKITE Diaminatou SANOGO	21/01/2006	04/02/2006	14	IPR/IFRA
1999	Dialla Konaté	04/12/1999	25/12/1999	21	FAST
2002	DIALLO Fadima TOURE	05/03/2002	24/03/2002	19	IUG
2001	Diola BAGAYOKO	03/11/2001	10/11/2001	7	Rectorat
2001	Diola BAGAYOKO	03/11/2001	10/11/2001	7	FAST
2001	Diola BAGAYOKO	03/11/2001	10/11/2001	7	IPR/IFRA
2004	Diola BAGAYOKO	30/07/2004	21/08/2004	22	FAST
2004	Diola BAGAYOKO	30/07/2004	21/08/2004	22	ENI
2006	Diola BAGAYOKO	03/01/2006	19/01/2006	16	FAST
2006	Diola BAGAYOKO	15/07/2006	01/08/2006	17	FAST

2007	Diola BAGAYOKO	17/03/2007	24/03/2007	7	FAST
2002	Doulaye DEMBELE	19/05/2002	01/06/2002	13	FAST
2003	Doulaye DEMBELE	23/02/2003	09/03/2003	14	FAST
2003	Doulaye DEMBELE	08/09/2003	26/10/2003	48	FAST
2004	Doulaye DEMBELE	07/10/2004	17/10/2004	10	FAST
2005	Doulaye DEMBELE	23/10/2005	11/11/2005	19	FAST
2006	Doulaye DEMBELE	22/10/2006	04/11/2006	13	FAST
2007	Doulaye DEMBELE	08/05/2007	19/05/2007	11	FAST
2004	El Hadj Samba OUOLOGUEM	06/09/2004	17/09/2004	11	FMPOS
2005	El Hadj Samba OUOLOGUEM	31/12/2004	14/01/2005	14	FMPOS
2002	El Hadji Samba OUOLOGUEM	29/12/2002	11/01/2003	13	FMPOS
2003	El Hadji Samba OUOLOGUEM	26/04/2003	10/05/2003	14	FMPOS
2000	Eloi DIARRA	03/01/2000	22/01/2000	19	FSJE
2000	Eloi Diarra	14/04/2000	22/04/2000	8	FSJE
2000	Eloi Diarra	26/10/2000	05/11/2000	10	FSJE
2002	Eloi DIARRA	09/02/2002	23/02/2002	14	FSJE
2002	Eloi DIARRA	10/07/2002	24/07/2002	14	FSJE
2003	Eloi DIARRA	22/02/2003	08/03/2003	14	FSJE
2003	Eloi DIARRA	19/03/2003	22/03/2003	3	FSJE
2003	Eloi DIARRA	23/07/2003	06/08/2003	14	FSJE
2004	Eloi DIARRA	04/12/2004	12/12/2004	8	FSJE
2004	Eloi DIARRA	19/12/2004	23/12/2004	4	MMEIA
2005	Eloi DIARRA	14/05/2005	27/05/2005	13	FSJE
2005	Eloi DIARRA	08/12/2005	15/12/2005	7	FSJE
2006	Eloi DIARRA	18/04/2006	29/04/2006	11	FSJE
2006	Eloi DIARRA	16/07/2006	23/07/2006	7	FSJE
2007	Eloi DIARRA	20/02/2007	25/02/2007	5	FSJP
2007	Eloi DIARRA	15/05/2007	27/05/2007	12	FSJP
2008	Eloi DIARRA	10/02/2008	05/03/2008	24	FSJP
2007	Erensin SANGALA	06/08/2007	20/08/2007	14	FAST
2004	Fatimata DIARRA	02/12/2004	10/12/2004	8	IPR/IFRA
2002	FAYE Fatou TRAORE	03/04/2002	17/04/2002	14	FAST
2002	Flaténin TRAORE	01/03/2002	21/03/2002	20	IUG
2002	Flaténin TRAORE	15/04/2002	27/04/2002	12	IUG
2003	Flaténin TRAORE	17/01/2003	31/03/2003	73	IUG
2005	Flaténin TRAORE	10/05/2005	30/05/2005	20	IUG
2000	Flaténin Traoré	09/01/2001	31/01/2001	22	IUG
2005	Fousseyni DIARRA	17/02/2005	25/02/2005	8	IPR/IFRA

2000	Hamidou Diarra	12/02/2001	17/02/2001	5	IUG
2002	Hamidou HAIDARA	12/04/2002	05/05/2002	23	FAST
2003	Hamidou HAIDARA	21/01/2003	14/02/2003	24	IUG
2003	Hamidou HAIDARA	21/01/2003	14/02/2003	24	FAST
2005	Hamidou HAIDARA	07/02/2005	18/02/2005	11	IUG
2006	Hamidou Haidara	23/01/2006	08/02/2006	16	IUG
2007	Hamidou HAIDARA	07/02/2007	27/02/2007	20	IUG
2000	Hamidou Haïdara	10/01/2000	29/01/2000	19	FAST
2000	Hamidou Haïdara	04/06/2000	25/06/2000	21	FAST
2000	Hamidou Haïdara	13/08/2000	03/09/2000	21	IUG
2002	Harouna MAIGA	01/07/2002	21/07/2002	20	IPR/IFRA
2004	Harouna MAIGA	22/07/2004	10/08/2004	19	IPR/IFRA
2005	Hassimi Oumarou MAIGA	01/03/2005	19/03/2005	18	ENSUP
2006	Hassimi Oumarou MAIGA	16/01/2006	04/02/2006	19	ENSUP
2007	Hassimi Oumarou MAIGA	26/04/2007	09/05/2007	13	ENSUP
2007	Hassimi Oumarou MAIGA	14/05/2007	25/05/2007	11	ENSUP
2008	Hassimi Oumarou MAIGA	21/01/2008	10/02/2008	20	ENSUP
2000	Ibrahim Fofana	02/05/2000	17/05/2000	15	FAST
2000	Ibrahim Fofana	16/12/2000	30/12/2000	14	FAST
2001	Ibrahim FOFANA	14/12/2001	28/12/2001	14	FAST
2002	Ibrahim FOFANA	17/08/2002	31/08/2002	14	FAST
2003	Ibrahim FOFANA	11/01/2003	25/01/2003	14	FAST
2003	Ibrahim FOFANA	11/07/2003	25/07/2003	14	FAST
2004	Ibrahim FOFANA	07/04/2004	26/04/2004	19	FAST
2004	Ibrahim FOFANA	02/08/2004	20/08/2004	18	FAST
2004	Ibrahim FOFANA	12/12/2004	02/01/2005	21	FAST
2005	Ibrahim FOFANA	25/03/2005	08/04/2005	14	FAST
2005	Ibrahim FOFANA	06/12/2005	26/12/2005	20	FAST
2006	Ibrahim FOFANA	16/03/2006	30/03/2006	14	FAST
2007	Ibrahim FOFANA	26/03/2007	07/04/2007	12	FAST
2007	Ibrahim FOFANA	15/08/2007	29/08/2007	14	FAST
2000	Ibrahim Fofana	03/09/2000	17/09/2000	14	FAST
2005	Ibrahim HAIDARA	22/10/2005	12/11/2005	21	ENSUP
2001	Ibrahim TRAORE	18/11/2001	30/11/2001	12	FMPOS
2002	Ibrahim TRAORE	21/02/2002	04/03/2002	11	FMPOS
2002	Ibrahim TRAORE	27/07/2002	17/08/2002	21	FMPOS
2002	Ibrahim TRAORE	28/12/2002	10/01/2003	13	FMPOS
2003	Ibrahim TRAORE	26/04/2003	10/05/2003	14	FMPOS
2004	Ibrahim TRAORE	06/09/2004	17/09/2004	11	FMPOS
2005	Ibrahim TRAORE	31/12/2004	14/01/2005	14	FMPOS
2006	Idrissa NIMAGA	24/04/2006	12/05/2006	18	IUG
2000	Ismaël Camara	15/01/2000	01/03/2000	46	FSJE

2000	Ismaël Camara	09/04/2000	07/05/2000	28	FSJE
2000	Ismaël Camara	08/05/2000	28/05/2000	20	FSJE
2000	Ismaël Camara	22/10/2000	01/11/2000	10	FSJE
2000	Ismaël Camara	17/01/2001	28/01/2001	11	FSJE
2002	Ismaël CAMARA	13/02/2002	05/03/2002	20	FSJE
1999	Ismaël Camara	28/11/1999	25/12/1999	27	FSJE
2004	Issa Bakary SANGARE	15/11/2004	30/11/2004	15	IPR/IFRA
2000	Issa Diawara	10/06/2000	24/06/2000	14	IUG
2000	Issa Diawara	03/01/2001	30/01/2001	27	IUG
2002	Issa DIAWARA	02/04/2002	14/04/2002	12	IUG
2002	Issa DIAWARA	23/06/2002	07/07/2002	14	IUG
2003	Issa DIAWARA	15/02/2003	01/03/2003	14	IUG
2004	Issa DIAWARA	24/10/2004	06/11/2004	13	IUG
2005	Issa DIAWARA	09/04/2005	23/04/2005	14	IUG
2006	Issa DIAWARA	11/02/2006	25/02/2006	14	IUG
2006	Issa DIAWARA	15/04/2006	29/04/2006	14	FSJE
2006	Issa DIAWARA	15/04/2006	29/04/2006	14	FLASH
2007	Issa DIAWARA	02/03/2007	17/03/2007	15	FSEG
2007	Issa DIAWARA	12/04/2007	02/05/2007	20	IUG
2008	Issa DIAWARA	04/04/2008	24/04/2008	20	IUG
2002	Issa DOUMBIA	08/02/2002	24/02/2002	16	FAST
2006	Issa DOUMBIA	16/02/2006	09/03/2006	21	FAST
2005	Kalifa GOITA	11/07/2005	23/07/2005	12	IPR/IFRA
2006	Kalifa GOÏTA	05/08/2006	19/08/2006	14	IPR/IFRA
1999	Karamoko KANE	11/12/1999	21/12/1999	10	FSJE
2003	Lansénou KEITA	08/02/2003	27/02/2003	19	IPR/IFRA
2005	Lansénou KEITA	20/06/2005	10/07/2005	20	IPR/IFRA
2005	Lansénou KEITA	02/12/2005	22/12/2005	20	FAST
2006	Lansénou KEITA	26/06/2006	11/07/2006	15	IPR/IFRA
2008	Lansénou KEITA	03/03/2008	24/03/2008	21	FAST
1999	Madi Yassa Goundiam	06/12/1999	19/12/1999	13	FAST
2000	Madi Yassa Goundiam	21/07/2000	15/08/2000	25	ENI-FAST
2003	Madi Yassa GOUNDIAM	05/03/2003	24/03/2003	19	ENI
2000	Madi Yassa Goundiam	12/02/2001	23/02/2001	11	ENI
2000	Mahamadou Chaibou	15/04/2000	30/04/2000	15	FMPOS
2005	Mahamadou CISSE	02/05/2005	13/05/2005	11	ISFRA
2003	MAIGA Fanta DIALLO	19/02/2003	10/03/2003	19	ENSUP
2005	MAIGA Fanta DIALLO	26/01/2005	15/02/2005	20	ENSUP
2005	MAIGA Fanta DIALLO	08/05/2005	22/05/2005	14	FLASH
2005	MAIGA Fanta DIALLO	19/07/2005	30/07/2005	11	IER
2007	MAIGA Fanta DIALLO	26/02/2007	17/03/2007	19	ENSUP
2005	Maimouna COULIBALY	24/10/2005	31/10/2005	7	CsRéf CV

2006	Maimouna COULIBALY	09/09/2006	22/09/2006	13	Centre pour Diabète
2000	Mamadou Balla Traoré	06/02/2000	25/02/2000	19	ISFRA
2000	Mamadou Ifra Diakité	06/03/2000	18/03/2000	12	IUG
2001	Mamadou Kaba TRAORE	01/12/2001	22/12/2001	21	<b>FAST</b>
2003	Mamadou Kaba TRAORE	02/02/2003	28/02/2003	26	IUG
2003	Mamadou Kaba TRAORE	02/02/2003	28/02/2003	26	FAST
2003	Mamadou Kaba TRAORE	17/12/2003	04/01/2004	18	FAST
2004	Mamadou Kaba TRAORE	07/12/2004	23/12/2004	16	FAST
2005	Mamadou Kaba TRAORE	02/05/2005	13/05/2005	11	FAST
2005	Mamadou Kaba TRAORE	17/12/2005	30/12/2005	13	FAST
2006	Mamadou Kaba TRAORE	19/02/2006	05/03/2006	14	FAST
2006	Mamadou Kaba TRAORE	19/02/2006	05/03/2006	14	IUG
2007	Mamadou Kaba TRAORE	10/03/2007	21/03/2007	11	FAST
2007	Mamadou Kaba TRAORE	17/06/2007	30/06/2007	13	FAST
2007	Mamadou Kaba TRAORE	08/09/2007	30/09/2007	22	FAST
2008	Mamadou Kaba TRAORE	19/01/2008	03/02/2008	15	FAST
2008	Mamadou Kaba TRAORE	13/12/2008	29/12/2008	16	FAST
2000	Mamadou Kaba Traoré	17/04/2000	30/04/2000	13	IUG
2002	Mamadou Lamine DOUMBIA	14/03/2002	31/03/2002	17	ENI
2006	Mamadou Lamine DOUMBIA	30/04/2006	14/05/2006	14	ENI
2006	Mamadou Lamine DOUMBIA	15/05/2006	27/05/2006	12	FAST
2005	Mamadou SANGHARE	18/03/2005	25/03/2005	7	FAST
2002	Modibo COULIBALY	20/04/2002	15/05/2002	25	IUG
2006	Modibo COULIBALY	14/05/2006	03/06/2006	20	IUG
2000	Modibo Diarra	15/01/2000	29/01/2000	14	IUG
2006	Modibo TRAORE	01/06/2006	03/06/2006	2	INJS
2006	Modibo TRAORE	05/06/2006	07/06/2006	2	DNSEP
2003	Mohamed Bachir DOUCOURE	05/12/2003	27/12/2003	22	ISFRA
2005	Mohamed Bachir DOUCOURE	11/02/2005	27/02/2005	16	IPR/IFRA
2005	Mohamed Bachir DOUCOURE	07/11/2005	22/11/2005	15	IPR/IFRA
2000	Mohamed Bachir Doucouré	14/05/2000	14/06/2000	31	ISFRA
2000	Mohamed N.Touré	27/03/2000	09/04/2000	13	IUG
2002	Mohamed Nassourou TOURE	19/03/2002	06/04/2002	18	IUG
2007	Mohamed Zouber SOTBAR	11/04/2007	28/04/2007	17	IUG

2007	Mohamed Zouber SOTBAR	29/11/2007	18/12/2007	19	IUG
2007	Mohamed Zouber SOTBAR	19/12/2007	23/12/2007	4	TOKTEN
2000	Moussa Camara	07/02/2000	19/02/2000	12	IUG
2000	Moussa Camara	02/06/2000	23/06/2000	21	IUG
2002	Moussa CAMARA	13/04/2002	02/05/2002	19	FSJE
2005	Moussa Kalifa TRAORE	23/12/2005	12/01/2006	20	FAST
2000	Moussa Kiba Doumbia	17/01/2000	28/01/2000	11	ENI
2000	Moussa Kiba Doumbia	01/02/2001	28/02/2001	27	IUG
2002	Moussa Kiba DOUMBIA	21/04/2002	18/05/2002	27	IUG
2008	Moussa KONATE	04/02/2008	25/02/2008	21	FAST
2005	Moussa Sory DIARRA	05/11/2005	25/11/2005	20	IPR/IFRA
2003	Nabé Vincent COULIBALY	03/03/2003	22/03/2003	19	ENSUP
2003	Nabé Vincent COULIBALY	03/03/2003	22/03/2003	19	FLASH
2005	Nabé Vincent COULIBALY	16/05/2005	27/05/2005	11	FLASH
2006	Nabé Vincent COULIBALY	02/01/2006	21/01/2006	19	ENSUP
2007	Nabé Vincent COULIBALY	09/01/2007	26/01/2007	17	FLASH
2007	Nabé Vincent COULIBALY	02/07/2007	16/07/2007	14	FLASH
2000	Oumar TOURE	16/01/2000	29/01/2000	13	Rectorat
2007	Oumar TOURE	28/05/2007	17/06/2007	20	FSEG
2003	Ousmane TOURE	15/03/2003	30/03/2003	15	IPR/IFRA
2005	Ousmane TOURE	03/12/2005	16/12/2005	13	FAST
2003	Oussouby SACKO	03/03/2003	13/03/2003	10	ENI
2002	Rokiatou SOUMARE	02/03/2002	20/03/2002	18	IUG
2000	Sada Sory Thiam	22/01/2000	05/02/2000	14	FAST
2000	Sada Sory Thiam	10/02/2001	28/02/2001	18	FAST
2001	Sada Sory THIAM	24/12/2001	31/12/2001	7	FAST
2002	Sada Sory THIAM	10/09/2002	30/09/2002	20	FAST
2008	Saddo Ag ALMOULOU	07/01/2008	27/01/2008	20	ENSUP
2000	Samba Bâ	11/02/2000	26/02/2000	15	FSJE
2000	Samba Diop	21/12/1999	23/01/2000	33	FMPOS
2002	Séga GOUNDIAM	29/03/2002	20/04/2002	22	FAST
2002	Séga GOUNDIAM	07/12/2002	22/12/2002	15	FAST
2002	Séga GOUNDIAM	29/03/2002	20/04/2002	22	ENSUP
2003	Séga GOUNDIAM	01/03/2003	15/03/2003	14	ENSUP
2003	Séga GOUNDIAM	01/03/2003	15/03/2003	14	IUG

2005	Séga GOUNDIAM	09/01/2005	29/01/2005	20	FAST
2005	Séga GOUNDIAM	09/01/2005	29/01/2005	20	IUG
2006	Séga GOUNDIAM	04/02/2006	10/02/2006	6	IUG
2006	Séga GOUNDIAM	10/02/2006	17/02/2006	7	ENSUP
2007	Séga GOUNDIAM	16/04/2007	03/05/2007	17	IUG
2008	Séga GOUNDIAM	08/03/2008	27/03/2008	19	FAST
2000	Séga Goundiam	03/07/2000	31/07/2000	28	FAST
2002	Séga SOUMARE	29/03/2002	17/04/2002	19	FAST
2002	Séga SOUMARE	07/09/2002	27/09/2002	20	IPR/IFRA
2005	Séga SOUMARE	10/04/2005	01/05/2005	21	FAST
2006	Séga SOUMARE	02/04/2006	22/04/2006	20	FAST
2007	Séga SOUMARE	15/05/2007	02/06/2007	18	FAST
2000	Séga Soumaré	16/06/2000	30/07/2000	44	FAST
2005	Seikou Amadou TOURE	03/04/2005	24/04/2005	21	FAST
2004	Sékou PLEA	25/10/2004	05/11/2004	11	IPR/IFRA
2005	Sékou PLEA	14/02/2005	27/02/2005	13	ENI
2005	Sékou PLEA	22/10/2005	05/11/2005	14	IPR/IFRA
2006	Sékou PLEA	25/10/2006	08/11/2006	14	IPR/IFRA
2008	Sékou PLEA	11/02/2008	03/03/2008	21	FAST
2006	Seydou Jérémie KONE	14/01/2006	20/01/2006	6	CsRéf CV
2006	Seydou SAMAKE	03/07/2006	22/07/2006	19	IPR/IFRA
2002	Seydou TRAORE	31/03/2002	21/04/2002	21	FAST
2003	Seydou TRAORE	15/02/2003	07/03/2003	20	FAST
2003	Seydou TRAORE	01/08/2003	15/08/2003	14	FAST
2005	Seydou TRAORE	07/02/2005	28/02/2005	21	FAST
2005	Seydou TRAORE	05/11/2005	22/11/2005	17	IPR/IFRA
2005	Seydou TRAORE	23/11/2005	10/12/2005	17	FAST
2006	Seydou TRAORE	10/07/2006	31/07/2006	21	IPR/IFRA
2007	Seydou TRAORE	23/03/2007	12/04/2007	20	FAST
2000	Seydou Traoré	02/04/2000	16/04/2000	14	FAST
2002	Sidi Mohamed Ould Sidi ALY	01/05/2002	24/05/2002	23	ENSUP
2003	Sidi Ould Mohamed Sidi Aly	02/03/2003	23/03/2003	21	ENSUP
2003	SIDIBE Aminata DIALLO	03/02/2003	23/02/2003	20	IPR/IFRA
2005	SIDIBE Aminata DIALLO	16/05/2005	03/06/2005	18	IUG
2004	SIDIBE Aminata DIALLO	01/12/2004	15/12/2004	14	IPR/IFRA
2000	Souleymane Diarra	02/01/2000	23/01/2000	21	FSJE
2000	Souleymane Diarra	25/04/2000	20/05/2000	25	FSJE
2002	Souleymane DIARRA	05/05/2002	25/05/2002	20	FSJE
1999	Souleymane Minta	16/10/1999	02/11/1999	17	FSJE
2000	Souleymane Minta	16/01/2000	29/01/2000	13	Rectorat

2002	Vincent TOGO	11/11/2002	25/11/2002	14	FAST
2003	Vincent TOGO	07/12/2003	21/12/2003	14	FAST
2004	Vincent TOGO	21/11/2004	15/12/2004	24	FAST
2005	Vincent TOGO	27/11/2005	12/12/2005	15	FAST
2006	Vincent TOGO	04/12/2006	18/12/2006	14	FAST
2005	Youssouf Assama GUINDO	15/10/2005	01/11/2005	17	IPR/IFRA
2006	Youssouf Assama GUINDO	20/07/2006	08/08/2006	19	IPR/IFRA
2003	Youssouf DIAKITE	01/02/2003	23/02/2003	22	IUG
2007	Zakeye ZERBO	20/02/2007	25/02/2007	5	FSJP
2004	Zoumana Ousmane DIARRE	01/11/2004	15/11/2004	14	IPR/IFRA
2004	Zoumana Ousmane DIARRE	16/11/2004	30/11/2004	14	ENSUP
2006	Zoumana Ousmane DIARRE	16/10/2006	29/10/2006	13	IPR/IFRA
2007	Zufo Alexis DEMBELE	10/03/2007	22/03/2007	12	FLASH

**ANNEXE 6 : MISSION PAR CONSULTANT, PAR INSTITUTION D'ACCUEIL ET PAR AN**

<b>Année / Période</b>	<b>Nom &amp; Prénoms Consultant</b>	<b>Date Début Mission</b>	<b>Date Fin Mission</b>	<b>Durée Mission</b>	<b>Institution d'Accueil</b>
2008	Daffa Djeneba KEÏTA	28/02/2008	14/03/2008	15	Centre de Santé Daoudabougou
2006	Maimouna COULIBALY	09/09/2006	22/09/2006	13	Centre pour Diabète
2007	Daffa Djeneba KEÏTA	26/02/2007	12/03/2007	14	CsRéf CII
2005	Daffa Djeneba KEÏTA	30/09/2005	09/10/2005	9	CsRéf CIII
2007	Daffa Djeneba KEÏTA	08/09/2007	05/10/2007	27	CsRéf CIII
2005	Daffa Djeneba KEÏTA	30/07/2005	15/08/2005	16	CsRéf CV
2005	Maimouna COULIBALY	24/10/2005	31/10/2005	7	CsRéf CV
2006	Boubacar KONATE	01/08/2006	16/08/2006	15	CsRéf CV
2006	Daffa Djeneba KEÏTA	09/09/2006	23/09/2006	14	CsRéf CV
2006	Seydou Jérémie KONE	14/01/2006	20/01/2006	6	CsRéf CV
2007	Boubacar KONATE	03/01/2007	17/01/2007	14	CsRéf CV
2006	Modibo TRAORE	05/06/2006	07/06/2006	2	DNSEP
2000	Madi Yassa Goundiam	12/02/2001	23/02/2001	11	ENI
2000	Moussa Kiba Doumbia	17/01/2000	28/01/2000	11	ENI
2002	Amadou Hama MAIGA	31/03/2002	10/04/2002	10	ENI
2002	Boubacar KANE	18/05/2002	01/06/2002	14	ENI
2002	Mamadou Lamine DOUMBIA	14/03/2002	31/03/2002	17	ENI
2003	Madi Yassa GOUNDIAM	05/03/2003	24/03/2003	19	ENI
2003	Oussouby SACKO	03/03/2003	13/03/2003	10	ENI
2004	Diola BAGAYOKO	30/07/2004	21/08/2004	22	ENI
2005	Sékou PLEA	14/02/2005	27/02/2005	13	ENI
2006	Mamadou Lamine DOUMBIA	30/04/2006	14/05/2006	14	ENI
2007	Dakoua Charles DIARRA	22/01/2007	02/02/2007	11	ENI
2000	Madi Yassa Goundiam	21/07/2000	15/08/2000	25	ENI-FAST
2002	Abdoulaye BERTE	31/03/2002	14/04/2002	14	ENSUP
2002	Abdrahamane TANGARA	08/03/2002	29/03/2002	21	ENSUP
2002	Amidou DOUCOURE	01/04/2002	12/04/2002	11	ENSUP
2002	Boureima GUINDO	11/04/2002	29/04/2002	18	ENSUP
2002	Daouda THIEMOKO TANGARA	11/04/2002	02/05/2002	21	ENSUP
2002	Séga GOUNDIAM	29/03/2002	20/04/2002	22	ENSUP
2002	Sidi Mohamed Ould Sidi ALY	01/05/2002	24/05/2002	23	ENSUP
2003	Abdoulaye BERTE	15/02/2003	07/03/2003	20	ENSUP

2003	Abdrahamane TANGARA	13/02/2003	28/02/2003	15	ENSUP
2003	Ag Almouloud SADDO	21/01/2003	02/02/2003	12	ENSUP
2003	Aissata GADJIGO	08/03/2003	22/03/2003	14	ENSUP
2003	MAIGA Fanta DIALLO	19/02/2003	10/03/2003	19	ENSUP
2003	Nabé Vincent COULIBALY	03/03/2003	22/03/2003	19	ENSUP
2003	Séga GOUNDIAM	01/03/2003	15/03/2003	14	ENSUP
2003	Sidi Ould Mohamed Sidi Aly	02/03/2003	23/03/2003	21	ENSUP
2004	Zoumana Ousmane DIARRE	16/11/2004	30/11/2004	14	ENSUP
2005	Abdoulaye BERTHE	07/02/2005	28/02/2005	21	ENSUP
2005	Abdrahamane TANGARA	01/03/2005	19/03/2005	18	ENSUP
2005	Ag Almouloud SADDO	03/01/2005	23/01/2005	20	ENSUP
2005	Ag Almouloud SADDO	06/07/2005	22/07/2005	16	ENSUP
2005	Boureima GUINDO	09/03/2005	29/03/2005	20	ENSUP
2005	Hassimi Oumarou MAIGA	01/03/2005	19/03/2005	18	ENSUP
2005	Ibrahim HAIDARA	22/10/2005	12/11/2005	21	ENSUP
2005	MAIGA Fanta DIALLO	26/01/2005	15/02/2005	20	ENSUP
2006	Abdoulaye BERTE	07/02/2006	28/02/2006	21	ENSUP
2006	Abdrahamane TANGARA	25/04/2006	15/05/2006	20	ENSUP
2006	Ag Almouloud SADDO	03/01/2006	23/01/2006	20	ENSUP
2006	Ag Almouloud SADDO	15/07/2006	30/07/2006	15	ENSUP
2006	Boureima GUINDO	01/03/2006	21/03/2006	20	ENSUP
2006	Hassimi Oumarou MAIGA	16/01/2006	04/02/2006	19	ENSUP
2006	Nabé Vincent COULIBALY	02/01/2006	21/01/2006	19	ENSUP
2006	Séga GOUNDIAM	10/02/2006	17/02/2006	7	ENSUP
2007	Ag Almouloud SADDO	02/01/2007	22/01/2007	20	ENSUP
2007	Hassimi Oumarou MAIGA	26/04/2007	09/05/2007	13	ENSUP
2007	Hassimi Oumarou MAIGA	14/05/2007	25/05/2007	11	ENSUP
2007	MAIGA Fanta DIALLO	26/02/2007	17/03/2007	19	ENSUP
2008	Amadou SAMAKE	03/03/2008	24/03/2008	21	ENSUP
2008	Hassimi Oumarou MAIGA	21/01/2008	10/02/2008	20	ENSUP
2008	Saddo Ag ALMOULOU	07/01/2008	27/01/2008	20	ENSUP
1999	Dialla Konaté	04/12/1999	25/12/1999	21	FAST
1999	Madi Yassa Goundiam	06/12/1999	19/12/1999	13	FAST
2000	Bertin Diarra	06/03/2000	20/03/2000	14	FAST
2000	Bertin Diarra	05/12/2000	23/12/2000	18	FAST
2000	Daouda Sangaré	13/03/2000	27/03/2000	14	FAST
2000	Daouda Sangaré	17/07/2000	30/07/2000	13	FAST
2000	Daouda Sangaré	16/12/2000	30/12/2000	14	FAST
2000	Hamidou Haïdara	10/01/2000	29/01/2000	19	FAST
2000	Hamidou Haïdara	04/06/2000	25/06/2000	21	FAST
2000	Ibrahim Fofana	02/05/2000	17/05/2000	15	FAST
2000	Ibrahim Fofana	16/12/2000	30/12/2000	14	FAST

2000	Ibrahim Fofana	03/09/2000	17/09/2000	14	FAST
2000	Sada Sory Thiam	22/01/2000	05/02/2000	14	FAST
2000	Sada Sory Thiam	10/02/2001	28/02/2001	18	FAST
2000	Séga Goundiam	03/07/2000	31/07/2000	28	FAST
2000	Séga Soumaré	16/06/2000	30/07/2000	44	FAST
2000	Seydou Traoré	02/04/2000	16/04/2000	14	FAST
2001	Bertin DIARRA	01/12/2001	23/12/2001	22	FAST
2001	Daouda SANGARE	14/12/2001	28/12/2001	14	FAST
2001	Diola BAGAYOKO	03/11/2001	10/11/2001	7	FAST
2001	Ibrahim FOFANA	14/12/2001	28/12/2001	14	FAST
2001	Mamadou Kaba TRAORE	01/12/2001	22/12/2001	21	<b>FAST</b>
2001	Sada Sory THIAM	24/12/2001	31/12/2001	7	FAST
2002	Abdoulaye Abba TOURE	02/04/2002	12/04/2002	10	FAST
2002	Abdourahamane KONARE	03/04/2002	24/04/2002	21	FAST
2002	Aly O.DIALLO	12/02/2002	21/02/2002	9	FAST
2002	Amadou Seïkou TOURE	02/04/2002	12/04/2002	10	FAST
2002	Amidou DOUCOURE	02/04/2002	12/04/2002	10	FAST
2002	Bertin DIARRA	17/08/2002	07/09/2002	21	FAST
2002	Bertin DIARRA	23/11/2002	08/12/2002	15	FAST
2002	Daouda SANGARE	11/08/2002	25/08/2002	14	FAST
2002	DIAKITE Diaminatou SANOGO	14/06/2002	04/07/2002	20	FAST
2002	Doulaye DEMBELE	19/05/2002	01/06/2002	13	FAST
2002	FAYE Fatou TRAORE	03/04/2002	17/04/2002	14	FAST
2002	Hamidou HAIDARA	12/04/2002	05/05/2002	23	FAST
2002	Ibrahim FOFANA	17/08/2002	31/08/2002	14	FAST
2002	Issa DOUMBIA	08/02/2002	24/02/2002	16	FAST
2002	Sada Sory THIAM	10/09/2002	30/09/2002	20	FAST
2002	Séga GOUNDIAM	29/03/2002	20/04/2002	22	FAST
2002	Séga GOUNDIAM	07/12/2002	22/12/2002	15	FAST
2002	Séga SOUMARE	29/03/2002	17/04/2002	19	FAST
2002	Seydou TRAORE	31/03/2002	21/04/2002	21	FAST
2002	Vincent TOGO	11/11/2002	25/11/2002	14	FAST
2003	Abdoulaye Abba TOURE	02/01/2003	22/01/2003	20	FAST
2003	Abdourahamane KONARE	30/11/2003	14/12/2003	14	FAST
2003	Amadou DICKO	03/03/2003	20/03/2003	17	FAST
2003	Amadou DICKO	26/11/2003	06/12/2003	10	FAST
2003	Amadou Seïkou TOURE	02/01/2003	22/01/2003	20	FAST
2003	Amidou DOUCOURE	03/02/2003	23/02/2003	20	FAST
2003	Bertin DIARRA	21/02/2003	08/03/2003	15	FAST
2003	Bertin DIARRA	23/08/2003	06/09/2003	14	FAST
2003	Daouda SANGARE	04/02/2003	18/02/2003	14	FAST

2003	Daouda SANGARE	10/08/2003	24/08/2003	14	FAST
2003	DIAKITE Diaminatou SANOGO	20/09/2003	30/09/2003	10	FAST
2003	Doulaye DEMBELE	23/02/2003	09/03/2003	14	FAST
2003	Doulaye DEMBELE	08/09/2003	26/10/2003	48	FAST
2003	Hamidou HAIDARA	21/01/2003	14/02/2003	24	FAST
2003	Ibrahim FOFANA	11/01/2003	25/01/2003	14	FAST
2003	Ibrahim FOFANA	11/07/2003	25/07/2003	14	FAST
2003	Mamadou Kaba TRAORE	02/02/2003	28/02/2003	26	FAST
2003	Mamadou Kaba TRAORE	17/12/2003	04/01/2004	18	FAST
2003	Seydou TRAORE	15/02/2003	07/03/2003	20	FAST
2003	Seydou TRAORE	01/08/2003	15/08/2003	14	FAST
2003	Vincent TOGO	07/12/2003	21/12/2003	14	FAST
2004	Abdoulaye Abba TOURE	08/08/2004	27/08/2004	19	FAST
2004	Aly Ousmane DIALLO	24/10/2004	03/11/2004	10	FAST
2004	Amadou DICKO	24/11/2004	10/12/2004	16	FAST
2004	Amidou DOUCOURE	05/11/2004	25/11/2004	20	FAST
2004	Bertin DIARRA	30/07/2004	26/08/2004	27	FAST
2004	Bertin DIARRA	25/11/2004	17/12/2004	22	FAST
2004	Daouda SANGARE	28/07/2004	11/08/2004	14	FAST
2004	Daouda SANGARE	19/12/2004	02/01/2005	14	FAST
2004	Diola BAGAYOKO	30/07/2004	21/08/2004	22	FAST
2004	Doulaye DEMBELE	07/10/2004	17/10/2004	10	FAST
2004	Ibrahim FOFANA	07/04/2004	26/04/2004	19	FAST
2004	Ibrahim FOFANA	02/08/2004	20/08/2004	18	FAST
2004	Ibrahim FOFANA	12/12/2004	02/01/2005	21	FAST
2004	Mamadou Kaba TRAORE	07/12/2004	23/12/2004	16	FAST
2004	Vincent TOGO	21/11/2004	15/12/2004	24	FAST
2005	Abdoulaye Abba TOURE	09/05/2005	21/05/2005	12	FAST
2005	Abdourahamane KONARE	16/03/2005	30/03/2005	14	FAST
2005	Akry KOULIBALY	18/03/2005	25/03/2005	7	FAST
2005	Aly Oumane DIALLO	22/10/2005	01/11/2005	10	FAST
2005	Amadou DICKO	09/06/2005	26/06/2005	17	FAST
2005	Bertin DIARRA	07/02/2005	17/02/2005	10	FAST
2005	Bertin DIARRA	19/11/2005	04/12/2005	15	FAST
2005	Daouda SANGARE	18/03/2005	25/03/2005	7	FAST
2005	Daouda SANGARE	12/10/2005	26/10/2005	14	FAST
2005	Doulaye DEMBELE	23/10/2005	11/11/2005	19	FAST
2005	Ibrahim FOFANA	25/03/2005	08/04/2005	14	FAST
2005	Ibrahim FOFANA	06/12/2005	26/12/2005	20	FAST
2005	Lansénou KEITA	02/12/2005	22/12/2005	20	FAST
2005	Mamadou Kaba TRAORE	02/05/2005	13/05/2005	11	FAST

2005	Mamadou Kaba TRAORE	17/12/2005	30/12/2005	13	FAST
2005	Mamadou SANGHARE	18/03/2005	25/03/2005	7	FAST
2005	Moussa Kalifa TRAORE	23/12/2005	12/01/2006	20	FAST
2005	Ousmane TOURE	03/12/2005	16/12/2005	13	FAST
2005	Séga GOUNDIAM	09/01/2005	29/01/2005	20	FAST
2005	Séga SOUMARE	10/04/2005	01/05/2005	21	FAST
2005	Seikou Amadou TOURE	03/04/2005	24/04/2005	21	FAST
2005	Seydou TRAORE	07/02/2005	28/02/2005	21	FAST
2005	Seydou TRAORE	23/11/2005	10/12/2005	17	FAST
2005	Vincent TOGO	27/11/2005	12/12/2005	15	FAST
2006	Abdoulaye DOUCOURE	26/07/2006	10/08/2006	15	FAST
2006	Abdourahamane SANGARE	02/02/2006	16/02/2006	14	FAST
2006	Amadou DICKO	25/10/2006	08/11/2006	14	FAST
2006	Bertin DIARRA	30/08/2006	06/09/2006	7	FAST
2006	Boubakar DIAWARA	15/04/2006	22/04/2006	7	FAST
2006	Daouda SANGARE	15/03/2006	29/03/2006	14	FAST
2006	Daouda SANGARE	30/08/2006	06/09/2006	7	FAST
2006	DIAITE Diaminatou SANOGO	05/02/2006	19/02/2006	14	FAST
2006	Diola BAGAYOKO	03/01/2006	19/01/2006	16	FAST
2006	Diola BAGAYOKO	15/07/2006	01/08/2006	17	FAST
2006	Doulaye DEMBELE	22/10/2006	04/11/2006	13	FAST
2006	Ibrahim FOFANA	16/03/2006	30/03/2006	14	FAST
2006	Issa DOUMBIA	16/02/2006	09/03/2006	21	FAST
2006	Mamadou Kaba TRAORE	19/02/2006	05/03/2006	14	FAST
2006	Mamadou Lamine DOUMBIA	15/05/2006	27/05/2006	12	FAST
2006	Séga SOUMARE	02/04/2006	22/04/2006	20	FAST
2006	Vincent TOGO	04/12/2006	18/12/2006	14	FAST
2007	Abdoulaye DOUCOURE	26/07/2007	11/08/2007	16	FAST
2007	Amadou DICKO	30/10/2007	21/11/2007	22	FAST
2007	Amadou SAMAKE	01/08/2007	15/08/2007	14	FAST
2007	Bertin DIARRA	07/05/2007	24/05/2007	17	FAST
2007	Bertin DIARRA	05/09/2007	25/09/2007	20	FAST
2007	Dakoua Charles DIARRA	02/01/2007	19/01/2007	17	FAST
2007	Daouda SANGARE	06/03/2007	20/03/2007	14	FAST
2007	Daouda SANGARE	05/10/2007	25/10/2007	20	FAST
2007	Diola BAGAYOKO	17/03/2007	24/03/2007	7	FAST
2007	Doulaye DEMBELE	08/05/2007	19/05/2007	11	FAST
2007	Erensin SANGALA	06/08/2007	20/08/2007	14	FAST
2007	Ibrahim FOFANA	26/03/2007	07/04/2007	12	FAST
2007	Ibrahim FOFANA	15/08/2007	29/08/2007	14	FAST

2007	Mamadou Kaba TRAORE	10/03/2007	21/03/2007	11	FAST
2007	Mamadou Kaba TRAORE	17/06/2007	30/06/2007	13	FAST
2007	Mamadou Kaba TRAORE	08/09/2007	30/09/2007	22	FAST
2007	Séga SOUMARE	15/05/2007	02/06/2007	18	FAST
2007	Seydou TRAORE	23/03/2007	12/04/2007	20	FAST
2008	Abdoulaye Abba TOURE	07/03/2008	27/03/2008	20	FAST
2008	Amadou DICKO	29/11/2008	15/12/2008	16	FAST
2008	Amadou SAMAKE	07/02/2008	21/02/2008	14	FAST
2008	Bertin DIARRA	16/01/2008	05/02/2008	20	FAST
2008	Bertin DIARRA	03/12/2008	19/12/2008	16	FAST
2008	Boubakar DIAWARA	16/04/2008	29/04/2008	13	FAST
2008	Daouda SANGARE	12/12/2008	28/12/2008	16	FAST
2008	Lansénou KEITA	03/03/2008	24/03/2008	21	FAST
2008	Mamadou Kaba TRAORE	19/01/2008	03/02/2008	15	FAST
2008	Mamadou Kaba TRAORE	13/12/2008	29/12/2008	16	FAST
2008	Moussa KONATE	04/02/2008	25/02/2008	21	FAST
2008	Séga GOUNDIAM	08/03/2008	27/03/2008	19	FAST
2008	Sékou PLEA	11/02/2008	03/03/2008	21	FAST
2000	Cheick Pleah Coulibaly	08/02/2000	07/03/2000	28	FLASH
2003	Nabé Vincent COULIBALY	03/03/2003	22/03/2003	19	FLASH
2005	MAIGA Fanta DIALLO	08/05/2005	22/05/2005	14	FLASH
2005	Nabé Vincent COULIBALY	16/05/2005	27/05/2005	11	FLASH
2006	Issa DIAWARA	15/04/2006	29/04/2006	14	FLASH
2007	Nabé Vincent COULIBALY	09/01/2007	26/01/2007	17	FLASH
2007	Nabé Vincent COULIBALY	02/07/2007	16/07/2007	14	FLASH
2007	Zufo Alexis DEMBELE	10/03/2007	22/03/2007	12	FLASH
1999	Boubacar dit Bayla Ba	30/11/1999	30/12/1999	30	FMPOS
2000	Mahamadou Chaibou	15/04/2000	30/04/2000	15	FMPOS
2000	Samba Diop	21/12/1999	23/01/2000	33	FMPOS
2001	Ibrahim TRAORE	18/11/2001	30/11/2001	12	FMPOS
2002	El Hadji Samba OUOLOGUEM	29/12/2002	11/01/2003	13	FMPOS
2002	Ibrahim TRAORE	21/02/2002	04/03/2002	11	FMPOS
2002	Ibrahim TRAORE	27/07/2002	17/08/2002	21	FMPOS
2002	Ibrahim TRAORE	28/12/2002	10/01/2003	13	FMPOS
2003	Daffa Djiénéba KEITA	26/04/2003	04/05/2003	8	FMPOS
2003	El Hadji Samba OUOLOGUEM	26/04/2003	10/05/2003	14	FMPOS
2003	Ibrahim TRAORE	26/04/2003	10/05/2003	14	FMPOS
2004	El Hadj Samba OUOLOGUEM	06/09/2004	17/09/2004	11	FMPOS
2004	Ibrahim TRAORE	06/09/2004	17/09/2004	11	FMPOS

2005	El Hadj Samba OUOLOGUEM	31/12/2004	14/01/2005	14	FMPOS
2005	Ibrahim TRAORE	31/12/2004	14/01/2005	14	FMPOS
2007	Issa DIAWARA	02/03/2007	17/03/2007	15	FSEG
2007	Oumar TOURE	28/05/2007	17/06/2007	20	FSEG
1999	Boniface Diarra	30/11/1999	19/12/1999	19	FSJE
1999	Ismaël Camara	28/11/1999	25/12/1999	27	FSJE
1999	Karamoko KANE	11/12/1999	21/12/1999	10	FSJE
1999	Souleymane Minta	16/10/1999	02/11/1999	17	FSJE
2000	Abou Thiam	29/01/2000	15/02/2000	17	FSJE
2000	Boniface Diarra	27/11/2000	19/12/2000	22	FSJE
2000	Eloi DIARRA	03/01/2000	22/01/2000	19	FSJE
2000	Eloi Diarra	14/04/2000	22/04/2000	8	FSJE
2000	Eloi Diarra	26/10/2000	05/11/2000	10	FSJE
2000	Ismaël Camara	15/01/2000	01/03/2000	46	FSJE
2000	Ismaël Camara	09/04/2000	07/05/2000	28	FSJE
2000	Ismaël Camara	08/05/2000	28/05/2000	20	FSJE
2000	Ismaël Camara	22/10/2000	01/11/2000	10	FSJE
2000	Ismaël Camara	17/01/2001	28/01/2001	11	FSJE
2000	Samba Bâ	11/02/2000	26/02/2000	15	FSJE
2000	Souleymane Diarra	02/01/2000	23/01/2000	21	FSJE
2000	Souleymane Diarra	25/04/2000	20/05/2000	25	FSJE
2002	Abdou Moussa MAYGA	07/05/2002	25/05/2002	18	FSJE
2002	Boniface DIARRA	27/06/2002	14/07/2002	17	FSJE
2002	Eloi DIARRA	09/02/2002	23/02/2002	14	FSJE
2002	Eloi DIARRA	10/07/2002	24/07/2002	14	FSJE
2002	Ismaël CAMARA	13/02/2002	05/03/2002	20	FSJE
2002	Moussa CAMARA	13/04/2002	02/05/2002	19	FSJE
2002	Souleymane DIARRA	05/05/2002	25/05/2002	20	FSJE
2003	Abdou Moussa MAYGA	05/05/2003	31/05/2003	26	FSJE
2003	Eloi DIARRA	22/02/2003	08/03/2003	14	FSJE
2003	Eloi DIARRA	19/03/2003	22/03/2003	3	FSJE
2003	Eloi DIARRA	23/07/2003	06/08/2003	14	FSJE
2004	Eloi DIARRA	04/12/2004	12/12/2004	8	FSJE
2005	Eloi DIARRA	14/05/2005	27/05/2005	13	FSJE
2005	Eloi DIARRA	08/12/2005	15/12/2005	7	FSJE
2006	Eloi DIARRA	18/04/2006	29/04/2006	11	FSJE
2006	Eloi DIARRA	16/07/2006	23/07/2006	7	FSJE
2006	Issa DIAWARA	15/04/2006	29/04/2006	14	FSJE
2007	Eloi DIARRA	20/02/2007	25/02/2007	5	FSJP
2007	Eloi DIARRA	15/05/2007	27/05/2007	12	FSJP
2007	Zakeye ZERBO	20/02/2007	25/02/2007	5	FSJP

2008	Eloi DIARRA	10/02/2008	05/03/2008	24	FSJP
2006	Cheickna DOUMBIA	12/11/2006	05/12/2006	23	HGT
2008	Daffa Djieneba KEÏTA	28/02/2008	14/03/2008	15	Hopital de Kati
2005	MAIGA Fanta DIALLO	19/07/2005	30/07/2005	11	IER
2006	Abdourahamane SANGARE	02/07/2006	16/07/2006	14	IER
2006	Modibo TRAORE	01/06/2006	03/06/2006	2	INJS
2001	Diola BAGAYOKO	03/11/2001	10/11/2001	7	IPR/IFRA
2002	Alassane DIARRA	14/07/2002	28/07/2002	14	IPR/IFRA
2002	DIAKITE Diaminatou SANOGO	15/07/2002	28/07/2002	13	IPR/IFRA
2002	Harouna MAIGA	01/07/2002	21/07/2002	20	IPR/IFRA
2002	Séga SOUMARE	07/09/2002	27/09/2002	20	IPR/IFRA
2003	Lansénou KEITA	08/02/2003	27/02/2003	19	IPR/IFRA
2003	Ousmane TOURE	15/03/2003	30/03/2003	15	IPR/IFRA
2003	SIDIBE Aminata DIALLO	03/02/2003	23/02/2003	20	IPR/IFRA
2004	Alassane DIARRA	01/10/2004	15/10/2004	14	IPR/IFRA
2004	Altiné TRAORE	03/12/2004	18/12/2004	15	IPR/IFRA
2004	Christophe DIARRA	08/12/2004	20/12/2004	12	IPR/IFRA
2004	Fatimata DIARRA	02/12/2004	10/12/2004	8	IPR/IFRA
2004	Harouna MAIGA	22/07/2004	10/08/2004	19	IPR/IFRA
2004	Issa Bakary SANGARE	15/11/2004	30/11/2004	15	IPR/IFRA
2004	Sékou PLEA	25/10/2004	05/11/2004	11	IPR/IFRA
2004	SIDIBE Aminata DIALLO	01/12/2004	15/12/2004	14	IPR/IFRA
2004	Zoumana Ousmane DIARRE	01/11/2004	15/11/2004	14	IPR/IFRA
2005	Alassane DIARRA	25/11/2005	16/12/2005	21	IPR/IFRA
2005	Amadou Hama MAIGA	10/12/2005	24/12/2005	14	IPR/IFRA
2005	Fousseyni DIARRA	17/02/2005	25/02/2005	8	IPR/IFRA
2005	Kalifa GOITA	11/07/2005	23/07/2005	12	IPR/IFRA
2005	Lansénou KEITA	20/06/2005	10/07/2005	20	IPR/IFRA
2005	Mohamed Bachir DOUCOURE	11/02/2005	27/02/2005	16	IPR/IFRA
2005	Mohamed Bachir DOUCOURE	07/11/2005	22/11/2005	15	IPR/IFRA
2005	Moussa Sory DIARRA	05/11/2005	25/11/2005	20	IPR/IFRA
2005	Sékou PLEA	22/10/2005	05/11/2005	14	IPR/IFRA
2005	Seydou TRAORE	05/11/2005	22/11/2005	17	IPR/IFRA
2005	Youssef Assama GUINDO	15/10/2005	01/11/2005	17	IPR/IFRA
2006	Abdourahamane SANGARE	17/07/2006	01/08/2006	15	IPR/IFRA
2006	Aliou BAH	03/07/2006	20/07/2006	17	IPR/IFRA
2006	Bakary Issa SANGARE	19/11/2006	09/12/2006	20	IPR/IFRA
2006	DIAKITE Diaminatou SANOGO	21/01/2006	04/02/2006	14	IPR/IFRA

2006	Kalifa GOÏTA	05/08/2006	19/08/2006	14	IPR/IFRA
2006	Lansénou KEITA	26/06/2006	11/07/2006	15	IPR/IFRA
2006	Sékou PLEA	25/10/2006	08/11/2006	14	IPR/IFRA
2006	Seydou SAMAKE	03/07/2006	22/07/2006	19	IPR/IFRA
2006	Seydou TRAORE	10/07/2006	31/07/2006	21	IPR/IFRA
2006	Youssef Assama GUINDO	20/07/2006	08/08/2006	19	IPR/IFRA
2006	Zoumana Ousmane DIARRE	16/10/2006	29/10/2006	13	IPR/IFRA
1999	Daouda dit Thiémoko Tangara	30/11/1999	25/12/1999	25	ISFRA
2000	Abdoulaye Berté	02/04/2000	29/04/2000	27	ISFRA
2000	Mamadou Balla Traoré	06/02/2000	25/02/2000	19	ISFRA
2000	Mohamed Bachir Doucouré	14/05/2000	14/06/2000	31	ISFRA
2003	Mohamed Bachir DOUCOURE	05/12/2003	27/12/2003	22	ISFRA
2005	Boukary TRAORE	15/04/2005	30/04/2005	15	ISFRA
2005	Mahamadou CISSE	02/05/2005	13/05/2005	11	ISFRA
2000	Flaténin Traoré	09/01/2001	31/01/2001	22	IUG
2000	Hamidou Diarra	12/02/2001	17/02/2001	5	IUG
2000	Hamidou Haïdara	13/08/2000	03/09/2000	21	IUG
2000	Issa Diawara	10/06/2000	24/06/2000	14	IUG
2000	Issa Diawara	03/01/2001	30/01/2001	27	IUG
2000	Mamadou Ifra Diakité	06/03/2000	18/03/2000	12	IUG
2000	Mamadou Kaba Traoré	17/04/2000	30/04/2000	13	IUG
2000	Modibo Diarra	15/01/2000	29/01/2000	14	IUG
2000	Mohamed N.Touré	27/03/2000	09/04/2000	13	IUG
2000	Moussa Camara	07/02/2000	19/02/2000	12	IUG
2000	Moussa Camara	02/06/2000	23/06/2000	21	IUG
2000	Moussa Kiba Doumbia	01/02/2001	28/02/2001	27	IUG
2002	Abdoulaye KEITA	21/04/2002	04/05/2002	13	IUG
2002	Aboubakar Sidiki MAIGA	19/05/2002	06/06/2002	18	IUG
2002	Amadou KONE	31/05/2002	19/06/2002	19	IUG
2002	DIALLO Fadima TOURE	05/03/2002	24/03/2002	19	IUG
2002	Flaténin TRAORE	01/03/2002	21/03/2002	20	IUG
2002	Flaténin TRAORE	15/04/2002	27/04/2002	12	IUG
2002	Issa DIAWARA	02/04/2002	14/04/2002	12	IUG
2002	Issa DIAWARA	23/06/2002	07/07/2002	14	IUG
2002	Modibo COULIBALY	20/04/2002	15/05/2002	25	IUG
2002	Mohamed Nassourou TOURE	19/03/2002	06/04/2002	18	IUG
2002	Moussa Kiba DOUMBIA	21/04/2002	18/05/2002	27	IUG
2002	Rokiatou SOUMARE	02/03/2002	20/03/2002	18	IUG
2003	Bamba SISSOKO	16/01/2003	31/03/2003	74	IUG

2003	Daouda THIEMOKO TANGARA	20/04/2003	19/05/2003	29	IUG
2003	DIAKITE Diaminatou SANOGO	14/01/2003	04/02/2003	21	IUG
2003	Flaténin TRAORE	17/01/2003	31/03/2003	73	IUG
2003	Hamidou HAIDARA	21/01/2003	14/02/2003	24	IUG
2003	Issa DIAWARA	15/02/2003	01/03/2003	14	IUG
2003	Mamadou Kaba TRAORE	02/02/2003	28/02/2003	26	IUG
2003	Séga GOUNDIAM	01/03/2003	15/03/2003	14	IUG
2003	Youssef DIAKITE	01/02/2003	23/02/2003	22	IUG
2004	Altiné TRAORE	28/08/2004	11/09/2004	14	IUG
2004	Issa DIAWARA	24/10/2004	06/11/2004	13	IUG
2005	Aboubakar Sidiki MAIGA	03/05/2005	17/05/2005	14	IUG
2005	Altiné TRAORE	15/04/2005	30/04/2005	15	IUG
2005	Amadou KONE	01/06/2005	20/06/2005	19	IUG
2005	Amara Drissa DIARRA	06/03/2005	20/03/2005	14	IUG
2005	Flaténin TRAORE	10/05/2005	30/05/2005	20	IUG
2005	Hamidou HAIDARA	07/02/2005	18/02/2005	11	IUG
2005	Issa DIAWARA	09/04/2005	23/04/2005	14	IUG
2005	Séga GOUNDIAM	09/01/2005	29/01/2005	20	IUG
2005	SIDIBE Aminata DIALLO	16/05/2005	03/06/2005	18	IUG
2006	Altiné TRAORE	09/01/2006	28/01/2006	19	IUG
2006	Bamba SISSOKO	22/05/2006	29/05/2006	7	IUG
2006	Hamidou Haidara	23/01/2006	08/02/2006	16	IUG
2006	Idrissa NIMAGA	24/04/2006	12/05/2006	18	IUG
2006	Issa DIAWARA	11/02/2006	25/02/2006	14	IUG
2006	Mamadou Kaba TRAORE	19/02/2006	05/03/2006	14	IUG
2006	Modibo COULIBALY	14/05/2006	03/06/2006	20	IUG
2006	Séga GOUNDIAM	04/02/2006	10/02/2006	6	IUG
2007	Hamidou HAIDARA	07/02/2007	27/02/2007	20	IUG
2007	Issa DIAWARA	12/04/2007	02/05/2007	20	IUG
2007	Mohamed Zouber SOTBAR	11/04/2007	28/04/2007	17	IUG
2007	Mohamed Zouber SOTBAR	29/11/2007	18/12/2007	19	IUG
2007	Séga GOUNDIAM	16/04/2007	03/05/2007	17	IUG
2008	Issa DIAWARA	04/04/2008	24/04/2008	20	IUG
2004	Eloi DIARRA	19/12/2004	23/12/2004	4	MMEIA
2006	Daffa Djieneba KEÏTA	09/09/2006	23/09/2006	14	PMI Centrale
2000	Oumar TOURE	16/01/2000	29/01/2000	13	Rectorat
2000	Souleymane Minta	16/01/2000	29/01/2000	13	Rectorat
2001	Diola BAGAYOKO	03/11/2001	10/11/2001	7	Rectorat
2003	Amadou O.WANE	27/11/2003	13/12/2003	16	TOKTEN
2007	Mohamed Zouber SOTBAR	19/12/2007	23/12/2007	4	TOKTEN
2006	Daffa Djieneba KEÏTA	09/09/2006	23/09/2006	14	Yèrèdèmè Ton
2000	Cheick Modibo Diarra	29/06/2000	30/06/2000	1	

**ANNEXE 7 : LISTE DES ASSISTANTS DOCTORANTS ENCADRÉS PAR DES CONSULTANTS TOKTEN**

<b>N°</b>	<b>Noms et prénoms</b>	<b>Structure</b>	<b>Date probable de soutenance</b>	<b>Encadreurs/Pays de provenance</b>	<b>Observations</b>
1	Siaka Sangaré	FAST	A soutenu le 28 octobre 2008	Diola Bagayoko /USA	Assistant sur le PFF, a déjà soutenu (mission réalisée en 2008)
2	Donatien KONE	FAST	A soutenu le 29 juin 2009 à Bamako	Amadou Dicko /France	Assistant sur le PFF, a déjà soutenu
3	Ibrahima Baber	FAST	A soutenu le 27 novembre 2009	Doulaye Dembélé / France	assistant pas sur le PFF, a soutenu sa thèse
4	Domion Douyon	FAST	4 mars 2010	Ibrahim Fofana /RCI	Assistant sur le PFF A soutenu sa thèse le 4 mars 2010
5	Monzon Traoré	FAST	2010	Daouda Sangaré / RCI - France	Assistant sur le PFF A soutenu sa thèse le 03 août 2010
6	Abdoulaye Fofana	FSJP	2011 en France	Eloi Diarra / France	Assistant sur le PFF
7	Chienkoro Doumbia	FSJP		Eloi Diarra / France	Assistant pas sur le PFF
8	Harouna Traoré	FSJP		Eloi Diarra / France	Assistant pas sur le PFF
9	Paul Traoré	FSJP		Eloi Diarra / France	Assistant pas sur le PFF
10	Assadek Aboubacrine	FAST	Fin 2010	Daouda Sangaré /RCI - France	Assistant sur le PFF Dernier financement reçu sur le PFF pour soutenir ; n'a pas encore soutenu
11	Bocar Touré	FAST	Mars 2011	Daouda Sangaré / RCI - France	Assistant sur le PFF Justificatifs du 1 <sup>er</sup> financement à fournir
12	Sagaidou Mohamed Lamine	FAST	2011	Daouda Sangaré / RCI - France	Assistant sur le PFF Dernier financement reçu sur le PFF pour soutenir
13	Boubacar Hama	FAST		Daouda Sangaré / RCI - France	Assistant pas sur le PFF
14	Aissata Adama	FAST	En 2010	Ibrahim Fofana	Assistant sur le PFF. N'a pas

				/RCI	encore soutenu
15	Moumine Sanogo	FAST	Fin 2011	Ibrahim Fofana /RCI	Assistant sur le PFF
16	Mah Mountaga Fané	FAST	2012	Seydou Traoré /Sénégal	Assistante sur le PFF
17	Bintou Dembélé	FAST	2011-2012	Amadou Dicko /France	Assistante sur le PFF
18	Hamadoun Maiga	FAST	Juin 2010	Bertin Diarra /France	Assistant sur le PFF N'a pas encore soutenu sa thèse Dernier financement reçu sur le PFF pour soutenir
19	Tongobè Moukoro	FAST	Fin 2013	Bertin Diarra /France	Assistant pas sur le PFF
20	Djeidi Sylla	FAST		Bertin Diarra /France	Assistant pas sur le PFF
21	Oumar y MAIGA	FAST	Déc. 2013	Mamadou Kaba TRAORE	Assistant sur le PFF
22	Hamidou TOGO	FAST	Déc. 2013	Mamadou Kaba TRAORE	Assistant sur le PFF

(Source: Coordination du programme TOKTEN)

**ANNEXE 8 : SITUATION DES CONTRIBUTIONS DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR LA PERIODE 1998-2011 (EN MILLIER DE FRANCS CFA)**

Sources de Financement intérieur	Financement acquis		Montants des décaissements	Taux de décaissement
<b>TOKTEN INITIAL</b>				
Gouvernement malien	1998	44 000 000	44 000 000	100%
	1999	0	0	100%
	2000	38 945 000	38 945 000	100%
	2001	24 156 000	24 156 000	100%
	2002	22 752 000	22 752 000	100%
	2003	40 000 000	40 000 000	100%
	2004	25 000 000	25 000 000	100%
	2005	50 000 000	50 000 000	100%
	2006	50 000 000	50 000 000	100%
	2007	50 000 000	50 000 000	100%
2008	50 000 000	50 000 000	100%	
<b>Total financement intérieur (Mali)</b>		<b>394 853 000</b>	<b>394 853 000</b>	<b>100%</b>
Financement extérieur	1998	17 280 000	17 280 000	100%
	1999	86 129 532	86 129 532	100%
	2000	79 622 646	79 622 646	100%
	2001	29 845 175	29 845 175	100%
	2002	90 209 761	90 209 761	100%
	2003	57 820 509	57 820 509	100%
	2004	30 371 852	30 371 852	100%
	2005	91 252 385	91 252 385	100%
	2006	64 769 776	64 769 776	100%
2007	27 490 104	27 490 104	100%	
<b>Total financement PNUD</b>		<b>574 791 740</b>	<b>574 791 740</b>	<b>100%</b>
Bailleur n° 2: France	2001	4 650 000	4 650 000	100%
	2002	1 550 000	1 550 000	100%
	2003	0	0	0
	2004	42 637 205	42 637 205	100%
	2005	0	0	0
	2006	19 355 758	19 355 758	100%
	2007	46 562 894	46 562 894	100%
	2008	19 355 758	19 355 758	100%
<b>Total financement France</b>		<b>134 111 615</b>	<b>134 111 615</b>	<b>100%</b>
Bailleur n°3: GlobalGiving	2006	841 921	841 921	100%
GlobalGiving	2007	850 000	850 000	100%
<b>Total financement GlobalGiving</b>		<b>1 691 921</b>	<b>1 691 921</b>	<b>100%</b>

<b>S/Total TOKTEN Initial</b>		<b>1 105 448 276</b>	<b>1 105 448 276</b>	<b>100%</b>
TOKTEN ELARGI				
Gvt Mali	2009-2011	225 000 000	188 175 000	83,63%
PNUD	2009-2011	120 000 000	120 000 000	100%
Union Européenne	2009-2011	426 372 000	420 793 456	98,69%
<b>S/Total TOKTEN élargi</b>	<b>2009-2011</b>	<b>771 372 000</b>	<b>728 968 456</b>	<b>94,50%</b>
<b>Totaux TOKTEN initial+TOKTEN élargi</b>	<b>1998- 20011</b>	<b>1 876 820 276</b>	<b>1 798 416 732</b>	<b>95,82%</b>

*(Source: Coordination du programme TOKTEN).*

## **ANNEXE 9 : BIBLIOGRAPHIE**

<b>N°</b>	<b>DÉSIGNATION</b>
1	Programme décennal de l'Education (PRODEC)
2	Document de politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
3	La politique nationale de la migration en cours d'adoption
4	
5	DECISION N°10 -0003/MMEIA-SG du 18 Mars 2010 portant désignation des responsables d'antennes relais du programme TOKTEN
6	Banque Mondiale- Faire de l'enseignement supérieur le moteur du développement en Afrique Sub -saharienne, 26 mai 2008
7	Rapport final - Evaluation à mi-parcours du CIGEM au Mali (FED/2009)
8	Le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté, CSCR, 2012- 2015 ;
9	MALI/PNUD/UE- Document du TOKTEN élargi (PRODOC), 09 Octobre 2008
10	Programme PASED- Cellule TOKTEN - Convention de financement TOKTEN entre le PNUD et Global Giving (The Donator)
11	TOKTEN- Rapport annuel 2009, 2010.
12	MESSRS/UNIV/PNUD - Evaluation du projet TOKTEN, 1998 à 2007
13	Coordination TOKTEN- Evolution des missions TOKTEN d'octobre 1998 au 30 septembre 2011
14	Coordination TOKTEN- Compte- rendu de la réunion du Comite de Gestion du programme « TOKTEN » Elargi, 1er trimestre 2011
15	MEN/PNUD- Rapport final Evaluation du Projet d'appui au système éducatif décentralisé (PASED), PR Abou Diarra, Dr Fatoumata Camara, Bamako, avril 2007

## ANNEXE 10 : AVENANT AUX TERMES DE RÉFÉRENCE INITIAUX DE LA MISSION

### Nature des services

- Evaluer l'impact/ résultats du projet TOKTEN après 10 ans d'existence.
- Rendre disponible un tableau faisant apparaître la typologie des missions, le nombre de missions, la durée de la mission et les financements annuels afin de pouvoir voir les évolutions des durées des missions, du coût moyen d'une mission de X jours, etc.
- Analyser les indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) prévus dans le cadre de résultats du projet ;
- Analyser la stratégie de la communication mise en place;
- Analyser les coûts-efficacités du projet
- Mesurer l'impact du TOKTEN sur l'évolution générale du système universitaire.
- Fournir des extraits d'interviews ou de questionnaires d'experts ayant effectué des missions ;
- Analyser de façon approfondie les procédures de recrutement des consultants TOKTEN dont les Antennes TOKTEN et les critères d'éligibilité pour admettre un consultant ;
- Analyser la non implication de certains partenaires qui ne formulent pas leurs besoins ;
- Analyser le positionnement et le rôle du TOKTEN dans le secteur privé, la formation professionnelle et technique/ liens avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Dégager les perspectives et la vision stratégique du TOKTEN Mali en fonction de l'économie malienne;
- Etc.